



Parfum de décadence

Même si les moments forts ne manquent pas tout au long de *Perdus dans les coquelicots* (présenté au théâtre La Chapelle), écrit Gilbert David, il me faut avouer être resté sur ma faim. La proposition globale a les limites d'une parabole naïve, où les valeurs dont on s'inquiète sont insuffisamment approfondies.
Page B-3

Le Cirque du Soleil au Japon

Après de longues négociations, le Cirque du Soleil a paraphé hier un contrat de 40 millions \$ US avec Fuji Television Network, de Tokyo, pour une tournée de trois mois et une émission spéciale de télévision. La troupe présentera une version améliorée du *Cirque réinventé*, présenté à Montréal en 1987.
Page B-3

Tristes tropiques

À travers l'Amérique centrale et plus particulièrement au Guatemala, on parle beaucoup de pacification. Depuis trois décennies, cette « cour-arrière » des États-Unis a été le foyer d'une lutte acharnée opposant oligarchies et militaires, et mouvements révolutionnaires. Entre ces deux factions se trouvait le peuple.
Page B-5

Radio-Canada doit rester fédéral

Quoi qu'en disent ses détracteurs et quoi qu'en pensent les partisans d'un transfert massif du service français de Radio-Canada sous juridiction québécoise, il faut, selon Ian Morrisson, conserver ce « ciment national » sous l'autorité d'Ottawa. M. Morrisson adjure le ministre Joe Clark de ne pas « lâcher » Radio-Canada.
Page B-8



Le ministre de l'Éducation, Michel Pagé

Fini le temps de la charité avec les étudiants étrangers

On va choisir ceux qu'on veut et tenter de les garder

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

ELLE EST bien révolue l'époque où, magnanime, le Québec faisait la charité aux étudiants étrangers dans le besoin en les invitant à profiter, aux frais de la princesse, des trésors de savoir dispensés dans nos universités. De nos jours, on ne parle plus que de « d'investissement », de « retombées économiques » et de « dividendes ». Pour qu'on le juge intéressant, l'étudiant étranger doit rapporter. Le Québec, de plus en plus sélectif, regarde du côté des pays riches, et entend faire en sorte de retenir ici ces futurs immigrants modèles.

Au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), où ces jeunes étudiants sont vus comme des recrues de premier choix, on n'a pas encore défini la stratégie de séduction à adopter, mais on ne cache pas leur vœu d'un intérêt certain. L'énoncé de politique et le plan d'action rendus publics ces derniers mois par Mme Monique Gagnon-Tremblay disent qu'on s'appliquera à développer « des activités de recrutement et de sélection des personnes en séjour temporaire désireuses de s'établir de façon permanente », parce qu'elles « sont susceptibles de présenter de bonnes garanties d'intégration et de contribution à l'essor économique et social du Québec ».

Or si l'objectif poursuivi par le ministre se réalise, cela risque de rendre mal à l'aise d'autres acteurs gouvernementaux impliqués dans ce dossier. Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, maître d'oeuvre dans les programmes d'aide offerts aux étudiants étrangers, le directeur de l'enseignement et de la recherche universitaires, M. Léonce Beaupré, qualifie de « conséquence accidentelle » l'installation définitive au Québec d'un étudiant étranger, et certainement pas d'objectif à poursuivre.

En fait, on craint plutôt qu'en agissant ainsi le Québec ternisse son image internationale, ayant l'air de « drainer les cerveaux » de pays souvenant en voie de développement. « Le Québec pourrait être mal perçu à l'étranger s'il affichait ouvertement son intention d'aller chercher les meilleurs éléments des pays avec qui il fait affaire », fait valoir M. Jean-Paul Broudehoux, directeur de la coopération au ministère.

C'est qu'en principe, les étudiants étrangers viennent au Québec dans un seul but : profiter, pendant quelques années, de l'enseignement offert dans ses universités pour ensuite en faire bénéficier leurs compatriotes, une fois de retour dans leur pays d'origine.

La moitié des étudiants étrangers inscrits dans les universités québécoises proviennent de pays du Sud. Les pays auxquels le Québec ouvre ses portes du haut-savoir sont choisis par le ministère des Affaires internationales, précisément là où on ne manque pas une occasion de rappeler que le Québec entend jouer un rôle actif dans la mise en place de moyens visant à assurer le développement des pays moins nantis, au premier chef ceux faisant partie de la francophonie.

« Ces étudiants doivent participer au développement des ressources dans leur pays; on se place en contradiction si on allait chercher les gens brillants des pays en voie de développement », dit Robert Laliberté, chargé de ce dossier à la Direction générale des politiques et priorités, au ministère des Affaires internationales. Il précise que le choix des pays se fait en fonction des liens économiques et culturels déjà établis, ce qui permet d'espérer « récupérer notre investissement ».

Mais charité bien ordonnée commençant par soi-même, on commence à trouver au ministère des communautés culturelles et de l'immigration que tant qu'à choisir ses immigrants, le Québec a tout intérêt à recruter les candidats les plus intéressants pour lui. « Ces étudiants sont fortement scolarisés, connaissent bien le Québec, forment une main-d'oeuvre spécialisée, sont souvent francophones. En fait, ils sont déjà intégrés au Québec au moment où ils font leur demande », résume l'attaché de presse de Mme Gagnon-Tremblay, M. Bruno-Serge Boucher.

Voir page B-2 : Étudiants



PHOTO JACQUES GRENIER

Québec souhaite que son « investissement » dans les étudiants étrangers lui rapporte désormais davantage.

15 000 étudiants étrangers dont 10 000 dans les universités

LE QUÉBEC ouvre ses portes à 15 000 étudiants étrangers, dont 10 000 fréquentent nos universités. L'aide financière du Québec à ce chapitre peut se résumer ainsi : le gouvernement octroie chaque année une centaine de bourses, s'élevant chacune à environ 10 000 \$, à des étudiants d'autres pays, et administre, par ailleurs, les programmes de bourses de l'ACDI (350) qui visent à soutenir les pays en voie de développement. C'est donc dire que le Québec investit un million de dollars et l'ACDI cinq millions par année. (Il s'agit de bourses pour les universités francophones, dont 90 % vont au Québec.)

De tous les étudiants que le Québec accueille, pas moins de 40 % se retrouvent dans les universités anglophones, au premier chef à l'Université McGill, qui fait depuis des années oeuvre de pionnière en ce domaine avec les pays du Commonwealth. Les deux autres principaux foyers d'accueil sont l'Université de Montréal et l'Université Laval, où le domaine de l'agro-alimentaire est très développé.

Il y a quelques années, on avait tendance à « laisser la demande s'exercer librement », raconte M. Broudehoux. Maintenant, on cible de plus en plus les étudiants que nous voulons accueillir. Les perles rares sont des étudiants de deuxième et troisième cycle universitaire, qui

viennent se spécialiser dans des disciplines où le Québec a une expertise.

La prémisses étant qu'on souhaite raffermir les liens économiques avec certains pays avec lesquels on fait déjà affaire, on délaissera de plus en plus les pays en voie de développement pour attirer les étudiants des pays riches, les Européens en particulier, favorisant le tissage de liens et d'échanges plus solides.

Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la science, on croit ce choix d'autant plus justifié du fait que l'ACDI assure déjà le soutien aux étudiants des pays du tiers monde. « Le problème avec les pays du Sud, dit M. Broudehoux, c'est qu'il n'y a pas de réciprocité. Quand on investit dans un pays du Nord, on multiplie par deux les retombées de l'opération. »

Il est impossible de quantifier les retombées économiques entraînées par la présence en nos murs de tous ces futurs spécialistes qui auront acquis une partie de leur formation au Québec. Un exemple concret, cependant : une firme d'ingénieurs conseil du Québec ayant récemment obtenu un contrat au Zaïre a pu tableer sur le fait que des anciens boursiers du Québec étaient sur place, disponibles et rapidement productifs, étant donné qu'ils connaissaient les façons de faire du Québec. L'investissement rapportait.

ANALYSE

La récréation est finie à la CECM

Les commissaires entrent à l'école de réforme

Jean-Pierre Proulx

LA RÉCRÉATION est terminée à la CECM. Le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, vient d'en siffler la fin. « Je vous convie avec le conseil des commissaires, écrivait-il la semaine dernière au président François Ouimet, à vous engager dans un processus de redressement administratif d'ici le 30 juin 1992 ».

La démission sollicitée du directeur général, M. Laurent Portugais, a relégué au second plan les exigences pourtant plus importantes à moyen et long terme qu'a posées le ministre à la suite du rapport de son vérificateur, M. Gérard Tousignant.

La loi permet au ministre, « pendant ou après la tenue d'une vérification », de « nommer un administrateur qui exerce les fonctions et pouvoirs du conseil des commissaires ». M. Pagé n'a pas jugé bon d'emprunter cette voie. Il « convie » plutôt au redressement, mais en fixant une date précise. Et la liste des éléments à redresser est précise. Elle en compte dix-huit.

M. Pagé prend habilement soin de préciser « qu'il est de l'entière et exclusive responsabilité des membres du conseil de traiter du contenu du rapport de M. Tousignant et de décider des suites appropriées ». Mais du même souffle, il ajoute : « Par ailleurs, je compte sur la volonté du conseil pour que, dans le délai imparti, vous donniez suite à ma demande de redressement ».

Le message est implicite, mais clair. Après le 30 juin 1992, si les choses n'ont pas bougé, la CECM risque la tutelle.

Les retombées à opérer ne sont pas tous du même ordre. Ainsi, a constaté le vérificateur, la CECM s'est payé trop de directeurs d'école et trop de cadres. Il s'est commis des irrégularités dans les achats et les frais de dépenses, etc.

Voilà des « péchés » bien classiques dans l'administration publique. Sur ce terrain, la CECM trouvera sans peine la voie de la conversion, surtout qu'elle est... constitutionnellement catholique !

Mais les redressements les plus importants auxquels la convie le ministre sont d'un autre ordre. Ils touchent d'une part le fonctionnement de l'institution politique qu'est le corps des commissaires lui-même et d'autre part ses relations avec

l'administration.

Sur le premier point, il est humiliant pour des élus de se faire dire par un ministre de :

- réviser les règles de procédure d'assemblée afin de prévoir une répartition du temps de parole entre les membres du conseil;

- d'assurer un encadrement à l'utilisation de la question préalable;
- de fixer de façon précise la période des audiences et celles réservées au public;

- de faciliter la participation du public aux séances du conseil en les tenant dans un local plus spacieux ».

On s'étonne de ce que les membres de la plus importante commission scolaire du Québec soient empêtrés dans des problèmes de procédure. À la vérité, explique le vérificateur, « la présence d'un parti politique organisé et structuré, le MEMO, et la mince majorité du RSC ont profondément modifié la dynamique aux séances du conseil des commissaires ».

Les observations qu'il a recueillies montrent surtout que les différents acteurs de la CECM sont encore mal fixés sur la politisation de l'institution. Témoin, cette perle : « Les syndicats et les associations d'employés sont généralement d'avis que les élus confondent ce qui était prévu dans la Loi sur les élections scolaires concernant la formation d'une équipe pour la période électorale et la présence de parti au conseil des commissaires ! »

Pourtant l'avènement du bipartisme politique y était inéluctable. Ce phénomène typiquement québécois — qui s'est d'abord produit à l'hôtel de ville avec la création du RCM au début des années 1970 — est le résultat d'une évolution de près de 20 ans.

Tôt ou tard, la CECM va s'y faire. Le MEMO sera sans doute plus pressé d'y parvenir que le RSC. Du reste, le vérificateur a noté chez les partis des signes de leur volonté de sortir de leur bourbier procédural et il leur fait donc à ce sujet des recommandations précises.

Ensuite, l'échéance du 30 juin 1992 et surtout une opinion publique dorénavant plus avertie qui tolérera de plus en plus mal les chicanes de procédures chez leurs élus, devraient pousser rapidement les partis aux négociations.

Mais l'autre redressement qu'exige le ministre sera infiniment plus difficile à mener. Il veut voir « clarifiées les règles de fonctionnement entre l'appareil

Voir page B-2 : CECM

Le coup d'État laisse les cosmonautes soviétiques en attente dans l'espace

Thomas Ginsberg
de l'Associated Press

MOSCOU (AP) — Très loin au-dessus de la Terre et de ses contingences, les cosmonautes Anatoli Artsebarski et Sergueï Krikalev attendent de rentrer chez eux. Mais après une balade de cinq mois dans l'espace à bord de la station Mir, ils se demandent quel pays ils vont retrouver. Ils devaient regagner la Terre le 30 août dernier, mais leur retour a été retardé en raison du coup d'État manqué et des revendications du Kazakhstan sur le terrain où ils devaient atterrir — le cosmodrome de Baïkonour. Ils devraient finalement regagner le plancher des vaches à partir du 2 octobre, date à laquelle ils devraient être remplacés par une mission conjointe soviéto-autrichienne.

En attendant, sur Terre, la situation de l'industrie spatiale soviétique

ne semble guère brillante. Les spéculations sur la vente de Mir vont bon train. « J'ai une question à poser, a déclaré un des cosmonautes la semaine dernière depuis l'espace à la télévision russe. C'est vrai que les Russes vont vendre la station Mir en même temps que nous ? »

Roald Sagdeïev, un député réformiste et ancien responsable de l'Institut de recherche spatial, a confié qu'il s'attendait à ce qu'il y ait « beaucoup moins d'argent et moins d'activités ». Depuis le 21 août dernier, le complexe militaro-industriel soviétique subit énormément de pressions et particulièrement son parent pauvre, l'agence spatiale civile connue sous le nom de Glavkosmos.

« La vraie question est : y aura-t-il encore un budget ? », a ajouté M. Sagdeïev. Depuis l'échec du coup de force, le ministère de la Construction de machines, qui contrôlait Glavkosmos a été démantelé, son personnel licencié ou muté. L'agence n'a plus de budget défini, n'a plus d'autorité centrale.

Les républiques soviétiques ont en effet pris le contrôle des installations qui se trouvaient sur leur territoire comme le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan. L'agence doit désormais traiter avec les autorités des différentes républiques pour obtenir l'usage de tous les équipements, qu'il s'agisse de rampes de

lancement ou de centres d'entraînement.

De plus, avec le développement du secteur privé, les meilleurs scientifiques du pays sont en train d'être débauchés. Des analystes-programmeurs ayant travaillé à la construction de la navette spatiale Bourane ont créé leur propre entreprise, baptisée Methode.

Ievgueni Cherstabitov, responsable du département commercial de Glavkosmos, avoue : « Nous sommes en train de négocier à l'intérieur et à l'extérieur du pays » pour vendre contre devises des places à bord de Mir et de Soyouz et l'agence voudrait pouvoir attirer les investissements étrangers.

Il estime que l'agence pourrait trouver son salut en devenant une agence administrative qui passerait des contrats avec des entreprises privées, à l'image de la NASA américaine.

Il doute toutefois que l'industrie spatiale puisse être privatisée dans un avenir proche en raison de l'instabilité politique et dément que la station Mir soit à vendre, ainsi que l'avait rapporté le mois dernier le *New York Times*. Le budget spatial atteint sept milliards de roubles (dix milliards environ). Le président Mikhaïl Gorbatchev avait déjà lancé un appel à des projets conjoints de recherche spatiale en avril dernier.

Quatre fois plus d'étudiants étrangers veulent s'installer à demeure au Québec

Jocelyne Richer
de notre bureau de Québec

ON OBSERVE depuis deux ans une croissance exponentielle du nombre de demandes provenant d'étudiants étrangers voulant s'installer définitivement au Québec, comme en font foi les données inédites compilées au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration à la demande du DEVOIR.

Entre 1988 et 1990, les demandes de résidence permanente présentées par les étudiants étrangers inscrits

dans les universités québécoises ont quadruplé, passant de 276 à 1118.

Cela signifie que, de l'ensemble des étudiants présents ici, 2 % seulement en 1988 se montraient intéressés à passer leur vie au Québec. C'est le cas maintenant pour 7,3 % d'entre eux.

Selon la compilation préparée par la Direction des études et de la recherche du ministère, on observe que de 1983 à 1987, les demandes de permis de séjour permanent présentées par les étudiants étrangers se maintenaient autour de 2 %. Cette proportion passait du simple au double l'année suivante, avant de dou-

bler une fois de plus l'année d'après.

Depuis 1986, le nombre d'étudiants étrangers qui viennent parfaire leur formation au Québec est en progression constante. On en accueillait alors 11 516, contre 15 302 l'an dernier.

Il a été impossible d'obtenir de chiffres pour connaître quelle proportion de ces demandes était acceptée. Ce qu'on sait, par contre, c'est que de tous les immigrants arrivés au Québec depuis 1988, près de 2000 (953, en 1989 et 957, en 1990) étaient déjà venus à titre d'étudiants étrangers.

Étudiants

On ne s'en cache pas : cela en fait des futurs Québécois de premier choix.

Sans forcer la main à qui que ce soit, il est clair que le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration « facilitera la tâche » aux étudiants qui manifesteront le désir de devenir québécois et canadiens. De là à faire du *hard sell*, c'est-à-dire de la vente de pays sous pression, il y a un pas qu'on se refuse de franchir. M. Boucher rappelle qu'on entend respecter le « contrat moral » qui lie ceux parmi ces étudiants qui sont ici grâce à des bourses de l'ACDI (Agence canadienne de développe-

ment international), et qui sont appelés à jouer un rôle-clé dans le développement de leur pays.

Depuis deux ans, les étudiants étrangers peuvent en outre demeurer un an au pays à la fin de leurs études pour travailler dans leur domaine, ce qui n'est pas sans les positionner avantageusement au moment de présenter leur dossier de candidature comme citoyens à part entière, à une époque où le critère « économique » prime sur les autres.

Finie les temps des « bonnes œuvres », dit M. Léonce Beaupré, le Québec articule désormais, en matière d'accueil des étudiants étrangers, un discours sorti tout droit des traités de science économique. On considère l'accueil des étudiants

étrangers comme un « investissement » dont on espère « retirer des dividendes ».

On se fait fort de choisir, par conséquent, les candidats « à fort potentiel de retombées économiques », et qui risquent le plus de devenir des « agents multiplicateurs ». « On n'acceptera plus de francs-tireurs, ajoute M. Broudehoux, venus ici étudier n'importe quoi. »

◆ CECM

politique et administratif dans la préparation et la présentation des dossiers ».

Ce redressement met cette fois en cause le leadership technocratique qu'exercent traditionnellement les cadres et que sanctionnaient ensuite formellement les élus politiques par un pouvoir de contrôle inspiré par le bon sens, un tantinet d'idéologie, surtout dans les questions confessionnelles, et la confiance envers leurs experts.

Ce modèle s'est trouvé bousculé par le résultat de l'élection de novembre dernier. Les deux partis, a observé le vérificateur, tiennent à exercer un leadership politique. Mais sur la manière de le faire, il n'a pas réussi à trouver les réponses appropriées puisqu'il renvoie simplement la balle aux élus : « Que le conseil des commissaires établisse clairement les règles du jeu qui doivent régir les rapports entre le politique et l'administratif ». Le problème, justement, consiste à les déterminer.

Chose certaine, il ne trouvera pas sa seule solution dans les changements de procédure. Elle suppose une implication beaucoup plus forte des commissaires, en particulier chez ceux qui composent l'exécutif, pour s'approprier politiquement les dossiers et les défendre, surtout quand sont en cause des orientations sur le plan pédagogique ou administratif. Car pour défendre un dossier en lieu et place d'un fonctionnaire, il faut soi-même avoir quelque chose à dire.

Les élus devront donc consacrer beaucoup plus de temps à l'étude et au débat des questions, seuls, dans les instances politiques formelles ou au sein de leur parti, qu'ils ne le font actuellement.

Mais en pratique, cette voie suppose une disponibilité qu'aucun commissaire n'a actuellement. Le vérificateur l'a parfaitement compris : « La volonté d'affirmer la politique exige, écrit-il, des conditions qui facilitent l'exercice du rôle de commissaire. Dans ce sens, il est recommandé que, si le législateur soutient l'affirmation politique, il rende disponibles, en conséquence, les moyens permettant de l'assumer efficacement en prévoyant une rémunération qui permette aux élus de la taille de la CECM de se libérer au moins partiellement de leurs tâches habituelles pour consacrer le temps requis à la défense des dossiers ».

M. Tousignant lance cette fois la balle dans le camp de M. Pagé. Reste à voir si les commissaires sauront s'entendre pour relancer cette balle à Québec.

Un dictionnaire de latin moderne

VATICAN (AP) — Si les magazines populaires avaient existé du temps de Jules César, la belle Cléopâtre aurait fait une fort convenable *exterioris pagine puella*.

Autrement dit, une cover-girl, si l'on en croit le nouveau dictionnaire de latin moderne que s'approprie à publier le Vatican, pour la première fois depuis 30 ans.

Parmi les nouveaux mots et expressions admis on trouvera aussi bien Amnestie Internationale que machine à laver la vaisselle ou machine à sous. « Il n'y a pas de raison que nous ne puissions exprimer en latin des termes modernes », affirme le père Carolus Egger, qui dirige la Fondation latine du Saint-Siège, créée voilà 15 ans par le pape Paul VI pour maintenir l'usage du latin dans l'Eglise.

Le nouveau dictionnaire ne présente pas seulement un intérêt universitaire et académique. Il sera très utile aux autorités vaticanes qui ont le plus grand mal à rédiger en latin des communications et des documents ayant trait à des sciences et des problèmes modernes. Enfin, le dictionnaire devrait permettre d'éviter d'embarrassantes fautes de latin qui témoignent du déclin de cette langue, même dans ce bastion qu'est le Vatican.

La TÉLÉCOPIE et le forfait FAXCOM de Bell

C'EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE!

Bell vous propose la télécopie en tenant compte de l'ensemble de vos besoins. D'abord, un choix de télécopieurs, dont le TF 181, parfaitement adapté aux besoins de la PME, que vous pouvez voir à la Téléboutique Bell. Ensuite, un choix de modalités de paiement, un service de diagnostic 24 heures et, bien sûr, la ligne de transmission.

Et comme vous devez souvent, et aujourd'hui même peut-être, faire parvenir des documents à l'extérieur de la ville, Bell vous suggère le forfait FaxCom[™] qui vous permet d'économiser jusqu'à

59%*

sur vos transmissions interurbaines par télécopieur et ce, partout au Canada et aux États-Unis^{**}. Pour en savoir plus long sur nos télécopieurs et pour vous abonner à FaxCom, composez le

1 800 363-BELL



BORDEREAU DE TRANSMISSION

Heure : 9h20

A : Michel

De : Paul

Commentaires : Salut Michel,

Comme promis, voici une

Copie du dernier budget ...

à la date prévue!

Paul

Nombre de pages : 5

* Calculé sur la base d'une transmission de 35 secondes entre Toronto et Montréal; le montant de la réduction peut varier selon la durée et la distance.

** À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.

Bell
des gens de parole[™]

Prenez la vie à deux poumons, Cessez de fumer!



THEATRE / chronique

Élise Guilbault, Yves Jacques et Mario Saint-Amand dans *Des restes humains non identifiés*.

Brassard, Pintal et Marleau en lice pour le prix de la critique

Robert Lévesque

TROIS spectacles ressortent du lot (la saison 90-91) dans la liste établie par l'Association québécoise des critiques de théâtre (AQCT) qui vient de rendre publics ses choix pour les différents prix de la critique qui seront connus le 7 octobre.

Deux de ceux-là sont des productions du Théâtre de Quat'Sous. *Des restes humains non identifiés* de Brad Fraser et *Hosanna* de Michel Tremblay, preuve de vitalité pour le petit théâtre dirigé par Pierre Bernard avenue des Pins; on trouve aussi la *Cantate grise* du Théâtre Ubu, créé à la chapelle historique du Bon-Pasteur.

Le Brad Fraser, traduit et mis en scène par André Brassard, est en nomination pour pas moins de six prix, la meilleure traduction-adaptation, les meilleurs éclairages (Claude Accolas), la meilleure comédienne de soutien (Pascal Montpetit), la meilleure comédienne (Élise Guilbault), la meilleure mise en scène et la meilleure production.

Cantate grise, un spectacle signé Denis Marleau, qui alignait quelques dramaturges de Samuel Beckett, arrive tout de suite après le Fraser-Brassard en nombre de nominations: cinq. Pour le meilleur montage sonore (Jean Derome), la meilleure scénographie (Claude Goyette), les meilleurs costumes (François Saint-Aubin), la meilleure mise en scène et la meilleure production.

Quant au *Hosanna* de Michel Tremblay, mis en scène par Lorraine Pintal au Quat'Sous, on le trouve en nomination dans trois catégories: le meilleur acteur masculin (René Richard Cyr), la meilleure mise en scène et la meilleure production.

Un de ces trois spectacles sera choisi, le 7 octobre lors de la remise des prix de la critique au nouveau Théâtre d'Aujourd'hui (3900 rue Saint-Denis), comme meilleure mise en scène et comme meilleure production 90-91, et recevra une bourse de 700 \$.

Chez les comédiennes, Pol Pelletier (pour Anne Dexter dans *Les Reines* de Normand Chaurette au Théâtre d'Aujourd'hui) et Léonie Scoffé (pour Sostrata dans *La Mandragore* de Ronfard au théâtre d'été de Terrebonne) sont en lice avec Pascale Montpetit pour le meilleur second rôle, Sylvie Drapeau (pour Winnie dans *Oh les beaux jours* à l'Espace Go), et Hélène Loiseleur (pour Amanda Winfield dans *La Ménagerie de verre* au TPQ), concourent avec Élise Guilbault pour le prix de la meilleure comédienne.

Du côté des comédiens, le prix du meilleur acteur de soutien se dispute entre Eric Cabana (dans *Votre fille* de Peuplesse par inadverance de Lévy-

Beaulieu au Théâtre d'Aujourd'hui), Normand Lévesque (dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou* chez Duceppe) et Gilles Pelletier (dans *Le prix de Miller* chez Duceppe). Le prix du meilleur comédien ira soit à Cyr pour *Hosanna*, soit à Gabriel Arcand (pour *Crime et châtiment* à la Veillée) ou à Germain Houde pour M. Schutz dans *Les Palmes de monsieur Schutz*, le succès de cet été au TNM.

Le prix de la révélation de la saison (une bourse de 600 \$) sera remis soit à Anaïs Goulet-Robitaille, cette jeune actrice révélée au théâtre dans *La Cité interdite* de Dominic Champagne, soit à Alexis Martin pour un rôle dans *Je suis à toi* de Judith Thomson, soit à l'ex-critique au DEVOIR, Paul Lefebvre, pour ses débuts de metteur en scène avec *Le sang de Michi*, la pièce de Kroetz jouée à l'Espace Go.

Trois textes de théâtre ont été retenus pour le prix de la critique: celui de Victor Lévy-Beaulieu, *La maison cassée*, créé à Trois-Pistoles cet été; celui de Normand Chaurette, *Les Reines*, créé au Théâtre d'Aujourd'hui; et celui de Jovette Marchessault créé au même théâtre, *Le Voyage magnifique d'Emily Carr*. On peut remarquer dans cette catégorie l'absence de Michel Tremblay dont *La Maison suspendue* n'a pas impressionné la critique.

Du côté des productions Jeunes publics, on choisira entre *Le petit cheval bleu*, un spectacle des Marionnettes du Grand Théâtre de Québec, *Parade*, du Théâtre Biscuit, et *Un sofa dans le jardin*, du Théâtre Niveau Parking.

Le 7 octobre, lors de la remise des prix de la critique, l'AQCT accordera un « prix spécial » au doyen des comédiens, M. François Rozet, aujourd'hui âgé de 95 ans.

Gilbert David au DEVOIR.

À la suite du décès d'Alain Pontaut, en août dernier, il a fallu organiser une relève à la rubrique théâtre. Pour couvrir le plus largement possible l'actualité théâtrale, l'équipe du DEVOIR complètera maintenant trois signatures. La mienne, celle d'Hervé Guay, et, solide acquisition, celle de Gilbert David, dont vous pouvez lire dès aujourd'hui, ci-contre, une première critique.

Gilbert David, qui fut l'un des fondateurs des cahiers de théâtre JEU en 1977, a exercé la critique théâtrale au Jour, au Matin, et à Parachute. Il dirige une collection (« Veilleurs de nuit ») aux Herbes Rouges, et enseigne dans quelques universités. Au DEVOIR, il apporte une réputation de rigueur et de crédibilité, une culture vaste et une attention exceptionnelle à tout ce qui constitue l'art du théâtre.

Le Cirque du Soleil au Japon

Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

APRÈS de longues négociations, le Cirque du Soleil a paraphé hier un accord avec Fuji Television Network, de Tokyo, pour une tournée de trois mois et 118 représentations au Japon, débutant le 22 mai 1992.

Fuji Television investira 40 millions \$ US dans le spectacle, une émission spéciale de télévision qui sera diffusée lors de la tournée, les appuis logistique et promotionnel.

Entreprises en novembre 1987, les discussions ont duré jusqu'à tôt hier matin, ont précisé en conférence de presse Guy Laliberté, président de la troupe québécoise, et Dan Yoshida, producteur exécutif et négociateur pour la chaîne privée comptant 28 stations affiliées au Japon.

Dans cette vaste entreprise orientale, le Cirque du Soleil qui gère la partie artistique disposera de 6 millions \$ dans l'enveloppe globale.

La troupe proposera au public japonais *Fascination*, une version augmentée du *Cirque réinventé* créé à Montréal en 1987, le nombre d'artistes passant de 35 à 70. Les responsables de cette production seront Gilles Sainte-Croix (mise en scène), Michel Crête (scénographie), René Dupéré

Fuji Television investit 40 millions \$ pour 118 spectacles et une émission de télévision

et Benoît Jutras (musique), Luc LaFortune, Guy Caron et Franco Dragone.

Au niveau du contenu artistique, indiquent MM. Laliberté et Daniel Gauthier, il sera selon l'habitude de la troupe, moitié québécois et canadien, moitié international (Russes, Anglais, Japonais, autres).

Principale modification pour la troupe montréalaise, la troupe ne se produira pas sous chapiteau mais dans de grands amphithéâtres, logeant jusqu'à 9000 spectateurs comme l'arène de Yokohama.

La grosse partie du budget de Fuji couvrira tous les aspects technique, logistique, promotionnel et de diffusion. Il y aura en tout 350 personnes dans la tournée; pour donner une idée, M. Yoshida précise que la location du stade Yoyogi, à Tokyo, coûtera 70 000 \$ par jour.

Le Cirque du Soleil réalisera les costumes, décors et accessoires de *Fascination* dans ses propres ate-

liers, à Montréal et Longueuil.

Dan Yoshida raconte avoir vu la première fois le Cirque du Soleil en 1987, à Los Angeles: « J'ai beaucoup aimé l'atmosphère qui se dégageait, la tradition et en même temps, on sent leur esprit ouvert à la modernité. »

Toutes sortes de cirques se sont produits au Japon depuis 30 ans, raconte-t-il, moins souvent depuis 1986. Quant à la tradition du cirque dans son pays, elle implique des animaux contrairement au Cirque du Soleil: « En fait je ne vois pas *Fascination* comme du cirque mais bien comme du spectacle. »

Le prix des places sera 60 \$ US en moyenne, ce que MM. Yoshida et Laliberté jugent « très raisonnable ». Après les 20 spectacles à Tokyo, la tournée passera par Nagoya, Hiroshima, Osaka, Sapporo, Yokohama, Sendai et Kokura; avec option de supplémentaires à Sendai, plus de 800 000 sièges entout seront vendus.

Après la diffusion de l'émission de télévision au Japon, indique M. Yoshida, Fuji pourrait présenter l'émission à l'échelle de son réseau étendu, qui atteint notamment la Corée, Hong Kong et Singapour.

Le groupe Fuji Sankei Communications Group (pas lié aux pellicules et caméras du même nom) produit des spectacles, exploite des stations de radio et publie des journaux dont le *Sankei Shimbun*, de Tokyo, qui tire à un million d'exemplaires.

Selon Dan Yoshida, le réseau de télévision a les plus forts auditoires depuis 10 ans; ses principaux concurrents sont NHK (chaîne d'État, sans aucune réclame) et Tokyo Broadcasting System.

Par ailleurs, le Cirque du Soleil a entrepris vendredi ses spectacles à Chicago. Selon le porte-parole Jean Héon, les 102 personnes impliquées possèdent un visa leur permettant de séjourner aux États-Unis jusqu'au 31 décembre.

Dans l'affaire du plafond de visas aux athlètes et artistes étrangers, qui risque d'être imposé par Washington, le projet de loi connexe qui donne les moyens au projet de loi initial, explique M. Héon, il n'a été adopté que par le seul Sénat, de sorte que la mesure restrictive a de bonnes chances d'être reportée au moins jusqu'à avril 1992.

THÉÂTRE

Un incertain parfum de décadence

Perdus dans les coquelicots

Spectacle élaboré avec les comédiens d'après une idée de Paula de Vasconcelos. Mise en scène de Paula de Vasconcelos, assistée de Paul-Antoine Taillefer. Décor de Raymond-Marius Boucher. Avec Nathalie Claude, Patrice Coquereau, Diane Langlois, Marie-Louise Leblanc, Suzanne Lemoine, François Papineau, Leni Parker, Marcel Pomerle et Paul-Antoine Taillefer. Une production de Pigeons International. Au Théâtre La Chapelle, jusqu'au 5 octobre.

Gilbert David

« UNE SAISON en enfer » nous promet le petit théâtre La Chapelle dans sa publicité de la rentrée théâtrale, un programme qui a le mérite de poser un enjeu inquiétant dans un contexte théâtral qui n'épargne pas toujours la morosité sociale ambiante. Mais ce n'est pas tant Rimbaud que Thomas Mann qui inspire la démarche de Paula de Vasconcelos pour son spectacle de théâtre corporel, après une année de silence forcé pour Pigeons International, la compagnie qu'elle codirige avec Paul-Antoine Taillefer. *Perdus dans les coquelicots* se présente comme l'exploration stylisée des thèmes de la décadence chers au romancier allemand, les coquelicots se voulant ici le symbole d'une fuite dans les paradis artificiels et, plus largement, le symptôme du déclin d'une grande famille bourgeoise.

Cette famille riche, à qui revient la lourde tâche de soutenir la métaphore d'un Occident désamée, on la découvre au gré de courtes scènes, d'inégale intensité et d'un intérêt variable — le texte n'est pas toujours à la hauteur des ambitions critiques annoncées — il y a le Père (François Papineau) qui n'aime plus sa femme, est comme l'ombre de lui-même et s'amuse avec la Bonne à des jeux masochistes, apprend-on au détour d'un interrogatoire de sa complice par la Mère (Diane Langlois), éternelle neurasthénique, qui ne quitte presque jamais le divan où elle rêve dans des poses étudiées.

Quant aux enfants encore prépubères, le Fils (Marcel Pomerle), toujours dans les jupes de sa mère, ne semble pas vouloir sortir de son enfance surprotégée, alors que la Fillette (Suzanne Lemoine), sa sœur jumelle qui le déteste copieusement, ne manque pas une occasion d'exhiber sa rage. Personnage d'une autre époque et qui fait dans le grand style plastronnard, le Grand-Oncle (Patrice Coquereau) tente dérisoirement d'inculquer un savoir et des principes à son neveu et ponctue ses interventions de coups de sifflet aussi agaçants qu'inefficaces. Au service de cette famille décadente, le Majordome (Paul-Antoine Taillefer), la Bonne (Leni Parker) et la

Diane Langlois dans *Perdus dans les coquelicots*

Photo: Paul-Antoine Taillefer

Cuisinière (Marie-Louise Leblanc) entretient le petit monde des maîtres, en se prêtant servilement à leurs fantaisies et en les payant de retour par leur tranquille cynisme.

L'arrivée imprévue d'une Cousine lointaine (Nathalie Claude), une campagnarde déléguée et manifestement enceinte, va bousculer le train-train maniaque-dépressif de la famille. Le dernier tiers du spectacle est occupé par une thématisation des forces vitales qui arrachent chacun des membres de la maison à son destin crépusculaire, jusqu'à cette cavalcade finale, symbolique du travail d'enfantement de cette espèce de sauvagisme qui entraîne à sa suite toute la compagnie redevenue solidaire dans la célébration de la Vie.

Transformée en une sorte d'arène où de hautes estrades courent des deux côtés sur toute sa longueur, la

salle dont le plancher peint est particulièrement réussi, sert bien l'approche entomologiste et le jeu imagé d'une équipe très motivée. Flanké à chacune de ses extrémités d'un grand tableau qui représente le paradis terrestre et une mappemonde, le décor de Raymond-Marius Boucher est évocateur et pertinent, et il permet des transformations à vue à partir d'un matériel de scène réduit à l'essentiel et réalisé avec finesse. La metteur en scène a, pour sa part, fortement polarisé sa matière dramatique, tantôt en isolant des rencontres verbalisées de facture réaliste qui livrent les conflits et les turpitudes au quotidien du clan des maîtres et ceux-ci avec leurs domestiques, tantôt en chorégraphiant des séquences expressives aux accents surréels, soutenues par un excellent choix de musiques symphoniques.

Le morcellement épique qui en ré-

sulte, l'émission des situations et leur variété, le tonus rythmique enfin qui traverse toute la représentation emportent l'adhésion et viennent confirmer le talent de Vasconcelos pour la théâtralisation sensible d'univers tourmentés. Cependant, même si les moments forts ne manquent pas tout au long de cette représentation qui fait un peu plus de 90 minutes — Suzanne Lemoine et Paul-Antoine Taillefer se détachent d'une distribution par ailleurs homogène —, il me faut bien avouer être resté sur ma faim. La proposition globale, à travers son scénario plutôt simplet, a les limites d'une parabole naïve, où les valeurs et les contradictions dont on s'inquiète sont insuffisamment étayées et approfondies. On en sort avec l'impression persistante que les bons sentiments qui prétendent ainsi répondre à un état social jugé décadent ne font tout simplement pas le poids.

La relance des Jeunesses musicales

L'Orchestre mondial des JM participera aux Jeux olympiques de Barcelone et au 350e anniversaire de Montréal

Marie Laurier

APRÈS quarante ans d'activité, les Jeunesses musicales du Canada entrent dans leur cinquième décennie fertile et dynamique, avec en toile de fond un objectif de décentralisation. « Ça bouge aux JMC, nous irons là où personne ne va », soulignent tout à tour Joseph Rouleau et Nicolas Desjardins, respectivement président du Conseil national des JMC et directeur général et artistique.

À preuve, l'université Bishop, de Lennoxville, devient le chef-lieu estival de l'Orchestre mondial des JM de 1992 à 1995, lequel participera aux Jeux olympiques de Barcelone et aux fêtes du 350e anniversaire de Montréal.

Le premier Sons et Brioche de dimanche prochain à la Place des Arts qui lance la saison avec le petit opéra *L'Impresario*, de Mozart, sera ensuite présenté en tournée au Qué-

bec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, en version française et anglaise. Cette oeuvre fut écrite par Mozart en 1786 et exécutée à l'Orangerie du château de Schonbrunn en même temps qu'un court opéra de Salieri... Cette production des JMC en collaboration avec la PdA mettra en vedette les sopranos Claudine Côté et Dominique Blier, le ténor Hugues Saint-Gelais et le pianiste Roger Lord dans une mise en scène de François Racine.

Les adeptes de la musique classique et du jazz pourront assister à quelque 200 concerts interprétés par des jeunes musiciens et artistes lyriques de haut calibre. Les concerts de la série Révélation des JMC seront présentés dans 40 villes du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et mettront à l'affiche: les pianistes Naida Cole et Minna Shin; Monique Shicker, soprano et Rachel Gauk; le duo de jazz Sylvain

Gagnon et James Gelfand, contrabasse et piano; le fantaisiste belge Max Vandervorst; le Trio Mio (des Prairies formé de Gertrude Lévesque, flûte, Frek Osachoff, clarinette et Peter Tiefenbach, piano); le quatuor montréalais de saxophones Mark IV formé de Robert Caron, Kim Freeemna, Joey Pietroroia, Peter Wightman.

Les concerts JMC comprennent également trois séries pour la famille, outre Sons et Brioche, les Croissants-Musique au Grand Théâtre de Québec et les Cushion Concert au Roy Thomson Hall de Toronto.

Pour les écoliers de 5 à 12 ans, la série Concertino devient pour la troisième année consécutive un outil pédagogique et d'initiation destiné à former l'auditoire de demain. Les JMC seront donc présentes dans les écoles du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et ce programme touchera quelque 70 000 étu-

dants. Conscient de la baisse de la fréquentation de l'assistance dans les salles — à Montréal seulement elle a diminué de 12,7 % en 1988-1989, le mouvement des JMC veut intensifier son programme d'éducation auprès des jeunes. « Si nous voulons continuer à former des jeunes artistes, il faudra s'assurer d'une relève d'auditeurs qui saura apprécier leurs talents et répertoires », plaide-t-on en haut lieu aux JMC.

Les JMC seront également de la programmation des fêtes du 350e anniversaire de Montréal de mai à septembre 1992, dans le cadre d'une série de concerts auxquels participent une dizaine de musiciens canadiens de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales (OMJM). Une des artistes représentant diverses villes de 40 pays-membres de la Fédération internationale des JM (FIJM), dans le but de réaliser un rapprochement entre Montréal et ces villes.

Justement, l'OMJM qui aura sa résidence d'été sur le campus de Bishop, non loin d'Orford où il est né il y a 20 ans, se prépare à la formation de son orchestre pour sa de 1992 qui aura lieu en Espagne, au Canada et au Mexique du 2 juillet au 23 août sous la direction du chef mexicain Eduardo Mata. Après 18 jours de travail intensif dans la ville de Girona, l'orchestre et la chorale mondiale participeront à un concert gala pour les Jeux olympiques de Barcelone, suivi d'une tournée dans les villes environnantes. Ensuite, l'OMJM traversera l'océan pour une session au Canada, plus particulièrement dans l'Estrie où il participera, entre autres, aux fêtes de l'Université Bishop et également aux fêtes du 350e anniversaire de Montréal. La session finira par une tournée d'une semaine au Mexique.

Un comité artistique a été créé dans le but de faciliter la réalisation

des objectifs des JMC. Il est formé de Andrew Dawes, membre fondateur du Quatuor Orford, Agnès Grossmann, directrice de l'Orchestre Métropolitain, Michael Isadore, directeur du Conservatoire de McGill, le père Fernand Lindsay, du Festival de Lanaudière, Barbara Scates, agent d'artistes, Bernard Uzan, directeur général et artistique de l'Opéra de Montréal, Frances Wainwright, réalisatrice à CBC et Nicolas Desjardins.

L'assemblée générale de septembre a également élu le Conseil national de 1991-1992: Joseph Rouleau, président, secondé de Susan Stevenson, de l'Ontario, Me Jean-Guy Campeau, Elaine Desloges, Andrew Dawes, Michèle Brault-Lelgault, Maureen Pelletier, du Nouveau-Brunswick, Pierre Goulet, Nicolas Desjardins, Gilles Lefebvre, membre à vie et membre fondateur, de même que l'abbé Joseph-H. Lemieux.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h, 9 h, 11 h; *Jeu d'enfant no 3* 7 h, 10 h, 10 h 15; *Terminator 2* 7 h, 9 h, 30 IV; *Double Impact* 7 h, 30, 9 h, 40

BERRI I: (849-3456) — *Des pilotes en l'air* 1 h, 30, 3 h, 30, 5 h, 30, 7 h, 30, 9 h, 30; *Les commitments* 1 h, 30, 4 h, 7 h, 9 h, 11 h; *La fin de Freddy l'ultime cauchemar* 1 h, 40, 3 h, 40, 5 h, 40, 7 h, 40, 9 h, 40; *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h, 45, 6 h, 30, 9 h, 15; *Jeu d'enfant* 3 h, 30, 3 h, 30, 5 h, 30, 7 h, 30, 9 h, 30

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h, 15, 9 h, 15; *Double Impact* 9 h — *Child's Play* 37 h

BROSSARD I: (849-3456) — *Double Impact* 7 h, 9 h, 25; *Les commitments* 7 h, 9 h, 20; *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 7 h, 30, 9 h, 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Jeu d'enfant* 3 h, 30, 5 h, 30, 7 h, 30, 9 h, 30; *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 30, 3 h, 30, 5 h, 30, 7 h, 30, 9 h, 30; *Freddy's Dead the Final Nightmare* 1 h, 15, 9 h, 15; *Double Impact* 7 h, 30, 9 h, 40; *Demoiselle sauvage* 7 h, 15, 9 h, 20; *The Commitments* 7 h, 9 h, 30

CENTRE EATON 1: MII — *Doc Hollywood* 12 h, 35, 2 h, 50, 5 h, 05, 7 h, 20, 9 h, 40; *2: A propos d'Henri* 12 h, 20, 2 h, 35, 4 h, 50, 7 h, 05, 9 h, 25; *Thelma et Louise* 12 h, 15, 3 h, 30, 6 h, 45, 9 h, 40; *Terminator 2* 12 h, 20, 3 h, 20, 6 h, 20, 9 h, 10; *Flesh Gordon* 12 h, 35, 2 h, 45, 4 h, 55, 7 h, 10, 9 h, 25; *Terminator 2* 12 h, 30, 3 h, 30, 6 h, 30, 9 h, 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Barton Fink* 1 h, 30, 4 h, 15, 7 h, 9 h, 30; *Boy's in the Hood* 1 h, 30, 4 h, 20, 7 h, 10, 9 h, 20; *Ay Carmela* 2 h, 4 h, 30, 7 h, 15, 9 h, 30, 11 h, 15, 9 h, 30

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *Robin Hood, Prince of Thieves* 7 h, 9 h, 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Terminator 2* 7 h, 9 h, 35; *101 Dalmatiens* 7 h, 11 h; *Il danse avec les loups* 8 h, 45; *Dur comme stone* 7 h, 15, 9 h, 15; *L'agent fait la farce 2* 7 h, 10, 9 h, 15

CINÉMA PARALLELE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-8001) — *The Lull Before the Storm, the Forties the Fifties* 19 h

CINÉMA PARIS: MII (875-7295) — *Men in Love* 3 h, 7 h, 15 — *When Harry Met Sally* 7 h, 9 h, 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Child's Play* 37 h, 9 h, 2; *Demoiselle sauvage* 7 h, 9 h, 15; *Hot Shots* 7 h, 05, 9 h, 05; *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h, 9 h, 5; *The Commitments* 7 h, 9 h, 30; *Pure Luck* 7 h, 10, 9 h, 10

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — mar. *The Divine Lady* 18 h 35 — *L'avant-garde cinématographique allemande des années 20* 20 h 35

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Dead Again* 7 h, 20, 9 h, 40; *The Doctor* 6 h, 40, 9 h, 20

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Le silence des agneaux* 1 h, 15, 4 h, 15, 7 h, 9 h, 25; *Freddy's Dead the Final Nightmare* 1 h, 15, 3 h, 15, 5 h, 15, 7 h, 15, 9 h, 15; *Le jour des rois* 1 h, 30, 4 h, 7 h, 05, 9 h, 05; *Il danse avec les loups* 1 h, 30, 5 h, 8 h, 30; *Le tabuleux voyage de l'ange* 3 h, 7 h — *Child's Play* 37 h, 5 h, 05, 9 h, 05; *Pompiers en alerte* 4 h, 15, 9 h, 15 — *Une trêve pour l'amour* 1 h, 7 h, 11 h; *Hot Shots* 1 h, 15, 3 h, 15, 5 h, 15, 7 h, 15, 9 h, 15; *Double Impact* 1 h, 30, 4 h, 7 h, 05, 9 h, 20; *IX: Spasme de vivre* 1 h, 10, 3 h, 10, 5 h, 10, 7 h, 10, 9 h, 10

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *37.2 le matin* 1 h, 30, 5 h, 8 h, 30; *Demoiselle sauvage* 12 h, 45, 2 h, 55, 5 h, 05, 7 h, 15, 9 h, 30; *Il danse avec les loups* 12 h, 15, 3 h, 15, 5 h, 15, 7 h, 15, 9 h, 15; *Jacquot de Nantes* 2 h, 4 h, 30, 7 h, 9 h, 20, mer. 2 h, 4 h, 30, 9 h, 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *Dernyse Benoit, comédienne* 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) —

CRÉMAZIE: (849-3456) — *La gloire de mon père* 7 h — *Le château de ma mère* 9 h, 10

DAUPHIN I: (849-3456) — *Il danse avec les loups* 8 h, 11; *La pagaille* 7 h, 9 h, 10

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — *Boy's in the Hood* 7 h, 9 h, 15; *Hot Shots* 7 h, 9 h, 15

DORVAL I: (631-8586) — *The Doctor* 6 h, 30, 9 h, 15; *Terminator 2* 6 h, 30, 9 h, 20 — III: *Dream Machine* 7 h, 9 h, 11; *Robin Hood, Prince of Thieves* 6 h, 30, 9 h, 20

DU PARC 1: (844-9470) — *Dead Again* 7 h, 9 h, 10

2: Thelma et Louise 6 h, 30, 9 h, 05; **3: Robin Hood, Prince of Thieves** 6 h, 20, 9 h

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Terminator 2* 7 h, 1 h, 45, 4 h, 15, 7 h, 9 h, 35 — **2: Dur comme Stone** 1 h, 30, 3 h, 30, 5 h, 30, 7 h, 30, 9 h, 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Doc Hollywood* 7 h, 9 h, 20; *Dead Again* 7 h, 10, 9 h, 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — *The Commitments* 1 h, 15, 4 h, 7 h, 9 h, 20; *The Commitments* 1 h, 30, 4 h, 15, 7 h, 15, 9 h, 35; *Hot Shots* 1 h, 20, 3 h, 20, 5 h, 20, 7 h, 15, 9 h, 15, 11 h, 20, 3 h, 20, 5 h, 20, 9 h, 30; *Defenseless* 1 h, 45, 4 h, 30, 7 h, 9 h, 10, 9 h, 15; *4: h, 30, 9 h, 30*

GREENFIELD I: (671-6129) — *Dead Again* 7 h, 15, 9 h, 30; **2: A propos d'Henri** 7 h, 9 h, 15; **3: Terminator** 2 6 h, 15, 9 h

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — *L'eau et les hommes* également Expotec. *L'homme ce drôle d'animal* tous les jours de 9 h 45 à 21 h 30, version anglaise à 11 h 45, 17 h 45, 20 h 45

IMPERIAL: (288-7102) — *Fantasia* 1 h, 30, 4 h, 6 h, 30, 9 h

LAVAL: (688-7776) — **1: Dead Again** 7 h, 05, 9 h, 20; **2: Terminator 2** 6 h, 30, 9 h, 30; **3: Harley Davidson and the Marlboro Man** 7 h, 10, 9 h, 25; **4: A propos d'Henri** 7 h, 15, 9 h, 30; **6: L'agent fait la farce** 7 h, 20, 9 h, 05; **7: Dur comme Stone** 7 h, 10, 9 h, 35; **8: Robin Hood, Prince of Thieves** 6 h, 30, 9 h, 25; **9: The Doctor** 6 h, 30, 9 h, 15; **10: Dream Machine** 7 h, 10, 9 h, 20; **11: Regarding Henry** 7 h, 15, 9 h, 30; **12: Doc Hollywood** 7 h, 20, 9 h, 40

LAVAL 2000 1: (849-3456) — *Des pilotes en l'air* 1 h, 30, 3 h, 30, 9 h, 20; *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 7 h, 15, 9 h, 05

LOEW'S I: (861-7437) — *Dead Again* 12 h, 15, 2 h, 30, 4 h, 45, 7 h, 10, 9 h, 35; **II: Robin Hood Prince of Thieves** 12 h, 30, 3 h, 15, 6 h, 10, 9 h, 05; **III: The Doctor** 1 h, 3 h, 40, 6 h, 20, 9 h, 10; **IV: Regarding Henry** 12 h, 25, 2 h, 40, 5 h, 7 h, 15, 9 h, 30; **V: Julia Has Two Lovers** 1 h, 15, 3 h, 15, 5 h, 15, 7 h, 30, 9 h, 35

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Décalogue 1-2* 19 h — *Pink Floyd the Wall* 21 h 15 — Salle 2: *La petite voleuse* 19 h 30 — *Hair* 21 h 30

OUTREMONT: (273-0437) — *Les 101 dalmatiens* 10 h 30 — *La gloire de mon père* 7 h — *Le mari de la coiffeuse* 9 h 30

PALACE 1: — *Harley Davidson and the Marlboro Man* 12 h, 30, 2 h, 40, 4 h, 50, 7 h, 05, 9 h, 25; **II: Terminator** 2 12 h, 20, 3 h, 15, 6 h, 10, 9 h, 35; **III: The Dance Goes On** 12 h, 20, 2 h, 30, 4 h, 45, 7 h, 9 h, 15; **IV: True Identity** 12 h, 50, 2 h, 50, 4 h, 55, 7 h, 05, 9 h, 10; **V: Flesh Gordon** 5 h, 9 h, 30; **VI: Delirious** 12 h, 30, 2 h, 45, 7 h, 15; **VII: Dream Machine** 1 h, 3 h, 15, 5 h, 15, 7 h, 20, 9 h, 30

PARADIS I: (849-3456) — *Des pilotes en l'air* 7 h, 9 h, 11; *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 7 h, 15, 9 h, 15; *Double Impact* 9 h, 10 — *Jeu d'enfant* 37 h 10

PARISIEN I: (866-3856) — *Thelma et Louise* 12 h, 25, 3 h, 15, 6 h, 20, 9 h, 11; *Le temps retrouvé* 12 h, 20, 2 h, 30, 4 h, 50, 7 h, 9 h, 25; **III: Cyrano de Bergerac** 1 h, 6 h, 30 — *Merçi la vie* 6 h, 30, 9 h, 15; **IV: Le porteur de serviette** 12 h, 45, 3 h, 5 h, 10, 7 h, 15, 9 h, 30; **V: Julia a deux amants** 1 h, 10, 3 h, 10, 5 h, 15, 7 h, 20, 9 h, 30; **VI: Une époque formidable** 12 h, 40, 3 h, 5 h, 05, 7 h, 10, 9 h, 20; **7: Pourquoi Havel?** 7 h, 12 h, 30, 2 h, 45, 5 h, 7 h, 15, 9 h, 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Freddy's Dead the Final Nightmare* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 30, 9 h, 45; **II: Double Impact** 1 h, 7 h, 9 h, 30; **III: City Slickers** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h, 30

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — *Des pilotes en l'air* 7 h, 9 h, 2; **Robin des Bois, prince des voleurs 9 h — *Jeu d'enfant* 37 h**

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — **1: Europa Europa** 7 h, 9 h, 25; **2: Hot Shots** 7 h, 30, 9 h, 30; **3: Defensesless** 7 h, 10, 9 h, 20; **4: Double Impact** 7 h, 05, 9 h, 15; **5: Freddy's Dead the**

Final Nightmare 7 h, 35, 9 h, 35; **6: The Commitments** 7 h, 05, 9 h, 35; **7: Child's Play** 37 h, 15, 9 h, 05

QUARTIER LATIN: MII —

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) —

VERSAILLES I: (353-7880) — *Terminator 2* 6 h, 20, 9 h, 15; **II: Dead Again** 7 h, 9 h, 15; **III: L'agent fait la farce 2** 7 h, 15, 9 h, 15; **IV: A propos d'Henri** 7 h, 15, 9 h, 35; **V: Dream Machine** 7 h, 30, 9 h, 30

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Extrême limite* 19 h, 21 h, 20

CINÉMA LIDO: — *Des pilotes en l'air* 19 h, 21 h — *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 19 h, 21 h — *Freddy's Dead the Final Nightmare* 19 h, 21 h — *Robin des Bois* 18 h 45 — *Double Impact* 21 h 10 — *Jeu d'enfant* 37 h 19 — *Terminator 2* 21 h 10 — *A propos d'Henri* 19 h, 21 h, 10

LE CLAP: (650-CLAP) — *37.2 le matin* 11 h, 30, 14 h, 45, 18 h, 21 h, 20

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Thelma et Louise* 6 h, 30, 9 h, 05; *Terminator 2* 6 h, 15, 9 h, 05; **3: A propos d'Henri** 6 h, 45, 9 h, 15; **4: Merçi la vie** 6 h, 45, 9 h, 15; **5: Dur comme stone** 7 h, 20, 9 h, 20; **6: L'agent fait la farce** 7 h, 30, 9 h, 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Des pilotes*

en l'air 12 h, 30, 14 h, 40, 16 h, 45, 19 h, 21 h, 15; *Jeu d'enfant* 37 h 12 h, 45, 14 h, 50, 16 h, 50, 19 h, 20, 21 h, 20; *Money* 12 h, 45, 15 h, 17 h, 10, 19 h, 25, 21 h, 40; *Double Impact* 13 h, 10, 15 h, 40, 19 h, 21 h, 30; *Demoiselle sauvage* 13 h, 30, 16 h, 19 h, 15, 21 h, 30; *Robin des Bois* 12 h, 30, 15 h, 30, 18 h, 40, 21 h, 30; *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 13 h, 15 h, 10, 17 h, 15, 19 h, 40, 21 h, 45; *Les commitments* 13 h, 20, 16 h, 15, 19 h, 20, 21 h, 50

LE PARIS: (694-0891) — *Une trêve pour l'amour* 19 h, 21 h, 15 — *Jeunes malotris* 19 h, 15, 21 h, 30 — *Il danse avec les loups* 20 h

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Pompiers en alerte* 6 h, 10, 9 h, 11; *Terminator 2* 6 h, 20, 9 h, 10

STE-FOY 1: (656-0592) — *Dead Again* 6 h, 50, 9 h, 10; **2: The Doctor** 6 h, 30, 9 h, 3; **3: Robin Hood, Prince of Thieves** 6 h, 30, 9 h, 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Bob et Jacques Harrison, les 18-19 sept.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quartet de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h à 24h, mer. au ven. 17h 30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddie, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h à 19h — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h 30 à 24h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2806) — La Bande à Magoo, le 17 sept.

BOZO BISTRO-BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454) — Odette Coulombe et Rock Girgas, du mer. au sam.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Queen-Mary, Montréal (735-1259) — Sylvie Paquette, lun. 21 sept. à 21h — Juste pour rire, lun. 30 sept.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — Les trompettes de la mort * de Tilly, adaptation de Michel Tremblay, m. en s. Marie Laberge, du 4 sept. au 19 oct.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Montréal — Festival Mozart: L'Orchestre de la Nouvelle France, Linda Quatt et Nancy Wilson, violons, David Miller, alto, Loreta O'Sullivan, violoncelle, le 17 sept. à 20h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal

(845-5447) — Cheb Dino Rai, d'Algérie, les 17-18 sept. à 22h

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Plume Latraverse, du 25 au 28 sept. à 20h 30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal — Omnibus présente « Ni terrible ni simple » m. en s. Jean Asselin, musique: Yves Daoust, Jean Lesage, Couperin, Bach et Frescobaldi, et « La flèche et le coeur » m. en s. Jean Asselin, du 17 au 29 sept., mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

IMAGES DU FUTUR 91: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale sur les applications des nouvelles technologies dans le domaine des arts visuels et des communications, tous les jours de 10h à 23h, jusqu'au 22 sept.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (598-5810) — Le Théâtre Populaire du Québec présente « Bonjour là, bonjour » de Michel Tremblay, m. en s. Brigitte Haentjens, du 19 au 28 sept. à 20h.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Didier Dumoutier, chansons, accordéon-tousette, les lundis à 21h — Jazz acoustique tous les mardis à 21h, avec J. Vanier et S. Legault — Marie De Laval, le 19 sept. — Marie-Suzanne Brossot, le 20 sept. — François Paradis, le 21 sept. — Jean Viau, les 25-27-28 sept. de 22h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Don Juan revient de guerre » de Odon von Horvath, m. en s. Jean-Claude Côté, du 11 sept. au 12 oct. à 20h 30 (relâche dim. et lun.).

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3888 St-Denis, Montréal (282-3900) — « La trilogie des Brassard » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 27 sept. au 31 oct.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Vieux-Montréal (288-3161) — « A View From The Bridge » d'Arthur Miller, m. en s. Terry Donald, du 19 au 29 sept. à 20h 30, dim. 2h 30 et 19h 30

THÉÂTRE LA CHAPELLE: 3700 St-Dominique, Montréal (843-7738) — Pigeons International présente « Percus dans les coquelicots » m. en s. Paula de Vasconcelos, du 12 sept. au 5 oct. à 20h 30

THÉÂTRE ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — « Inventaires » de Philippe Minyana, m. en s. Louise Laprade, du 17 sept. au 19 oct. à 20h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112) — « Ils étaient tous mes fils » de Arthur Miller, m. en s. Serge Denoncourt, du 11 sept. au 19 oct., mar. au ven. à 20h, sam. 16h 30 et 21h.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES LE BIS-CUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (845-7306) — « Elephanissimo » texte et m. en s. Benoit Dubois, à compter du 13 juillet, les sam. et dim. à 15h, réservations sur semaine pour groupes.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Lion dans les rues » de Judith Thompson, m. en s. Claude Poissant, du 16 sept. au 12 oct., mar. au ven. à 20h, dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Lettres d'amour » de A.R. Gurney, traduction et adaptation de Jean Leclerc, m. en s. Michèle Magny, du 1er au 25 oct.

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616) — Geneviève Paris, Marie-Claire Seguin et Anne Sylvestre en spectacle, le 17 sept. à 20h.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Entre les rues St-Denis et Berri, Montréal — Festivités

de la rentrée le 17 sept. de 12h à 22h, concerts de jazz et de rock, tournoi d'échecs, compétitions de volley-ball, activités d'animation, peinture en direct

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie, Québec — Le Théâtre du Trident présente « Boussille et les justes » de Gratien Gélinas, m. en s. Lou Fortier, du 17 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDEE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631) — « Névrose à la carte » de Christopher Durang, adaptation de Jean-Pierre Bergeron, m. en s. Gill Champagne, du 17 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h 30

THÉÂTRE PERISCOPE: 2 est rue Crémazie, Québec (418-529-2183) — Le Théâtre Repère présente « La trilogie des dragons » de Marie Brassard, Jean Casault, Lorraine Côté, Marie Gignac, Robert Lepage et Marie Michaud, m. en s. Robert Lepage, du 6 sept. au 6 oct., les ven. à 18h, les sam. et dim. à 15h.

À SURVEILLER

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 20 h; à Mont-Royal, Bell Canada, 38 rue Rockland, de 10 h à 16 h; à Nicolet, Institut de police du Québec, 350, av. Youville, de 14 h à 20 h 30, et à St-Jérôme Aréna Melançon, Salle communautaire, 451 rue Melançon, de 10 h 30 à 20 h 30. Rens.: 937-1941.

Aujourd'hui à 13 h 30, le Forum des citoyens âgés de Montréal vous invite à une réunion d'information, au 1030 rue St-Alexandre, bur. 902 (9e étage). Mme Lise Belzile, andragogue, expliquera comment faire son récit de vie. Entrée libre. 393-9345.

Ce soir à 19 h, conférence intitulée: « Rôle de la magie dans notre espace personnel et social », au 311 rue Ontario est, à Montréal. 845-7992.

L'Association d'entraide d'arthrite de l'ouest de l'Île de Montréal inc. offre des cours de conditionnement physique pour arthritiques débutant le mercredi 25 septembre de 14 h 30 à 16 h. Inscription la semaine du 16 septembre. Rens.: 633-4000.

activités culturelles de l'Université de Montréal, du 16 au 20 septembre de 9 h 30 à 20 h, au 2332, boul. Édouard-Montpetit, 2e étage, local C-2521. Rens.: 343-6524.

La Fondation canadienne « Un monde de rêves », organisme à but non lucratif dont la mission est de réaliser les rêves d'enfants atteints de maladies chroniques et terminales, aura lieu le vendredi 20 septembre dans la salle de bal du Château Champlain. Tous les fonds recueillis seront versés à la Fondation. Rens.: Deborah Sims au 843-7524.

Le Conseil des relations internationales de Montréal vous invite à un déjeuner-causerie avec comme invité M. Maurice F. Strong, sur le thème: « L'environnement et le développement économique », le mardi 24 septembre à 11 h 30, au Centre Sheraton, salle de bal, 4e étage, 1201, boul. René-Lévesque ouest à Montréal. Réservez: 523-7520.

La Fondation canadienne pour l'élite et la colite vous invite à une soirée d'information sur les maladies inflammatoires de l'intestin, ce soir à 19 h 30, au Cégep de Manonville, 2700 rue Bourbonnais (coin Sherbrooke). 874-0095.

Le mercredi 18 septembre à 9 h (du matin), la comédienne Miette Thibault parlera de son expérience dans la production montréalaise *Les Misérables*, à la Bibliothèque de Beaconsfield, 303, boul. Beaconsfield. Entrée libre. 697-2064.

Ce soir à 19 h, le Groupe d'entraide Parkinson vous invite à une réunion avec le Dr. Henri Cohen qui vous parlera de la psychologie du parkinsonien en relation avec des problèmes d'élocution et de langage en général, au Centre Lucie Bru-néau, 2275 rue Laurier est. 866-2511.

La série de 4 conférences intitulée « Le monde fascinant de la musique de chambre », du prof Pierre Rolland, sera présentée de 19 h 30 à 22 h à compter du mardi 17 sept. dans le cadre des Belles Soirées de l'Université de Montréal — Sous le titre « Qu'est-ce que la musique ? » M. Jean-Jacques Nattiez, prononcera une « Grande conférence » le mardi 17 sept. de 19 h 30 à 21 h 30. Rens.: 343-6090.

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de Québec inc. ont un urgent besoin de bénévoles. Rens.: 523-0131.

15 ans
ciel 98.5

Cette année, soyez de la fête!

ET PARCOUREZ LE MONDE!

ITALIE

IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 30 SEPTEMBRE 1991

REPLISSEZ ET RETOURNER À:
CIEL 98.5, LONGUEUIL
JAH 323

MOTS PASSEPORT DATE DE DIFFUSION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TELEPHONE

TELEPHONE COURVOISIER/REGISTRATION

LE DEVOIR
exotik
tours

POUR TOUS

99¢ 1.99 2.99

MARDI LUNDI VENDREDI
POUR TOUS MERCREDI SAMEDI
JEUDI DIMANCHE

OUTREMONT

1248, Bernard 273 0437

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 17 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- musiques classiques popularisées par le cinéma, différents compositeurs
- extraits orchestraux d'opéras (Puccini)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano no 2 (Mendelssohn)
- symphonies pour cordes nos 5 et 7 (Mendelssohn)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

LE DEVOIR **ciel 98.5 MF** **HÔTEL VOGUE**

FAMOUS PLAYERS

MONDE

Tristes tropiques

Le Guatemala à la recherche de la paix et de la démocratie

Christophe Caron
collaboration spéciale

À TRAVERS l'Amérique centrale on parle beaucoup, ces temps-ci, de pacification. Pourtant, depuis trois décennies, cette « cour-arrière » des États-Unis a été le foyer d'une lutte acharnée opposant les oligarchies et les militaires, et des mouvements révolutionnaires. Entre ces deux factions, aux visées irréconciliables, se trouvait le peuple. Et comme le dit si bien un vieux dicton africain, quand les éléphants se battent, c'est l'herbe qui paie...

« Enrique », Maya de 23 ans, habite à Solola, dans l'ouest du Guatemala. Il est à Panajachel, l'un des principaux centres de villégiature et tourisme du pays. Assis sur une terrasse donnant sur le spectaculaire paysage du lac Atitlan et ses trois volcans, il regarde passer les touristes, essentiellement des Européens, et les vendeurs ambulants, dont beaucoup d'enfants.

En buvant sa bière, Enrique se met à parler de sa famille, de sa vie. Son histoire ressemble à celle de dizaines de milliers de jeunes de l'Amérique centrale.

Un soir, il y a quatre ans, des hommes habillés en civil, armés jusqu'aux dents, ont fait irruption chez lui, et ont abattu son père devant sa mère, ses frères, et ses deux sœurs, âgées alors de 10 et 11 ans. Un an plus tard, d'autres hommes armés sont entrés chez eux et ont enlevé deux de ses frères aînés. Il ne les a jamais revus.

Des *desaparecidos* (disparus), on en compte par dizaines de milliers : officiellement, on parle de 100 000 morts au cours de la guerre civile qui a ravagé le Guatemala dans les années 70 et 80. Essentiellement des paysans, des Mayas ou mestizos soupçonnés d'être militants ou sympathisants de la guérilla, de syndicats ou d'organisations revendiquant la réforme agraire.

Enrique raconte cette histoire en ne laissant transparaître aucune émotion. Il parle de son père avec admiration, expliquant qu'il n'avait pas eu d'éducation, mais qu'il s'est mis à apprendre à lire et à écrire, qu'il est devenu mécanicien, menuisier, maçon, un homme à tout faire. Quelques bières plus tard, sa voix se casse, ses yeux noirs se remplissent de larmes, il baisse sa tête et dit d'une voix presque inaudible, « j'avais tellement besoin de lui ».

À l'âge de 21 ans, Enrique a commencé à contrecoeur à faire son service militaire, obligatoire comme dans presque tous les pays de l'Amérique latine. Après quelques mois d'entraînement, il a été approché, effrayante ironie, par un officier qui lui proposait de devenir membre d'une obscure unité dont la mission était justement d'éliminer des gens soupçonnés d'activités « subversives ».

Il a dit qu'il allait y penser, question de gagner du temps. Deux mois plus tard, l'officier revient, et Enrique lui répond qu'il n'a pas encore pris de décision. Deux autres mois s'écoulent, et l'officier revient. Cette fois-ci, Enrique lui dit qu'il préfère demeurer simple reclus. La réaction de l'officier a été immédiate et brutale : il l'a roué de coups.

Enrique a été doublement chanceux. D'abord parce qu'il n'a été que battu pour son refus; ensuite parce que, s'il lui avait accepté, il aurait pu connaître le sort d'autres soldats ayant participé à ces assassinats : être lui-même éliminé, question de ne pouvoir identifier ses maîtres.

L'histoire d'Enrique est monnaie courante en Amérique centrale, ce pourquoi les États-Unis et le Canada se sont retrouvés, depuis la fin des années 70, avec des dizaines de milliers de réfugiés de la région. Avec la fin de la Guerre froide et l'effondrement du communisme, l'opportunité s'est présentée pour mettre un terme aux guerres civiles qui ont secoué le Guatemala, le Salvador, l'Honduras et le Nicaragua. Mais si le processus de réconciliation a été enclenché, il reste beaucoup d'incertitude quant aux résultats de la démarche.

En janvier dernier, il y a eu des élections au Guatemala, plus ou moins concluantes. Jorge Serrano Elias, du Mouvement d'action solidaire (MAS) et chrétien fondamentaliste, a été élu président, mais son parti n'a remporté qu'une minorité des sièges au Congrès. Serrano proposait un nouveau pacte social, fondé sur ce qu'il appelle la paix totale. Ceci implique de négocier la fin de la guerre avec la guérilla, de mettre un terme à la violence dont sont victimes les paysans, d'imposer le respect de la loi aux éléments de la société qui semblent jour d'impunité, et de créer les conditions qui permettraient le retour des dizaines de milliers de réfugiés mayas installés dans le sud du Mexique.

30 ans de huerre

Pour les Guatémaltèques, las de 30 ans d'instabilité et de guerre, le discours de Serrano a été très séduisant. Discours rassurant aussi pour la communauté internationale : autant les États-Unis, traditionnellement les alliés des régimes de droite de la région, que le Canada et la Communauté européenne ont vite appuyé la démarche de pacification que propose Serrano.

Ce printemps, sous l'égide de l'ONU, le gouvernement et le URNG (Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque) se sont assis, au Mexique, autour de la table de négociations. Parallèlement, un processus de dialogue national a été entamé avec la participation des divers secteurs sociaux. Leur d'espoir ou simplement une autre illusion dans un



Chichicastenango, une ville du nord-ouest du Guatemala reconnue pour son centre d'artisanat.

PHOTO CHRISTOPHE CARON

pays déchiré par la violence ?

C'est un défi de taille que s'est proposé Serrano, défi que la population en général regarde avec espoir, mais aussi avec scepticisme, sinon cynisme. Défi d'autant plus grand, puisque des événements récents indiquent que l'extrême droite avec la complicité de certains secteurs de l'appareil militaire, cherche à saboter le processus de paix.

Les liens entre les forces armées et les disparitions de civils sont de notoriété publique. Même le président Serrano a admis publiquement que les forces armées étaient dans une large mesure responsables des atteintes aux droits de la personne et de la violence presque incontrôlée qui s'était emparée du pays.

Dans certains villages des montagnes de l'ouest du pays, on ne peut que remarquer un état de faits qui en dit long sur l'efficacité des opérations d'élimination : on n'y voit pas, dans les rues et plazas, d'hommes âgés de 25 à 45 ans.

On commence cependant à faire la lumière sur les disparitions, assassinats et autres formes de répression des dernières décennies. Au début de juin, le Center for Constitutional Rights (CCR), organisme états-unien de défense des droits de la personne, a intenté une poursuite contre le général Hector Gramajo, ministre de la Défense entre 1987 et 1990.

La demande décrit Gramajo comme « le pire transgresseur des droits humains de l'hémisphère occidental... responsable de quelque 10 000 morts et d'innombrables tortures dans le cadre d'un programme de violence massive dont il a été l'auteur ».

La demande contre le général lui a été présentée au moment où il se rendait au John F. Kennedy School of Government, à Harvard, pour recevoir... un diplôme honorifique.

Selon Amnesty International, Gramajo s'est rendu responsable, au cours de ses deux premiers mois à titre de ministre, de 2185 morts. Dans la demande du CCR, l'on affirme que l'objectif du programme de répression était d'éliminer toute opposition au gouvernement et au statu quo socio-économique, moyennant « des massacres de villages entiers, des assassinats sélectifs, la torture et l'exil forcé de paysans ».

À part le rôle direct des forces armées, l'on dénonce les *Patrullas de Autodefensa Civiles*, créées il y a neuf ans par l'armée pour participer à la lutte contre l'insurrection. Les membres des patrouilles sont des volontaires non rémunérés qui prêtent leurs services 12 heures par semaine. Selon César Alvarez, du bureau de l'ombudsman à Guatemala, les patrouilles sont estimées à un demi-million d'hommes, armés de fusils ou de machettes. L'armée ne compte que 50 000 soldats.

Aux dires de fonctionnaires juridiques et de groupes de défense des droits humains, les patrouilles « d'autodéfense » se sont converties en instrument de terreur et d'intimidation, leurs membres étant accusés, entre autres, de l'assassinat de non-combattants, de recrutement forcé et de chantage, et d'autres types d'abus de pouvoir.

Autre cas célèbre impliquant les militaires : celui de l'assassinat du ressortissant états-unien Michael Devine, propriétaire avec sa femme d'une ferme à proximité de Poptun, dans le nord-est du pays. Devine fut tué il y a un peu plus d'un an, et sa veuve a dénoncé la participation de soldats de la base militaire de Poptun.

Le cas a rebondi jusqu'à Washington, qui a exigé des autorités guatémaltèques qu'elles fassent toute la lumière sur cette histoire. La veuve de Devine, qui est retournée aux États-Unis, a accusé le colonel Guillermo Portillo Gomez, commandant de la base de Poptun, d'être responsable de la mort de son mari. Plusieurs soldats ont été arrêtés et attendent leur procès, mais le colonel est encore en liberté.

400 millions \$ en évacion fiscale

LA TOILE de fond des conflits qui ont déchiré le pays dans les dernières décennies peut-être illustrée par quelques indicateurs socio-économiques. Avec neuf millions d'habitants, le Guatemala est l'un des pays les plus densément peuplés d'Amérique latine (77 personnes par kilomètre carré, comparativement à 41 pour le Mexique et 49 pour le Costa Rica).

Plus des trois quarts de la population vivent dans la pauvreté ou la pauvreté extrême. Le taux d'alphabétisation se situe autour de 45 %, trois fois et demie supérieur à celui du Mexique et plus de huit fois

supérieur à celui de Cuba. Le PIB par habitant, de 932 \$ US, est la moitié de celui du Mexique et largement inférieur à celui de Cuba (1538 \$ US). Le salaire d'un journalier agricole au Guatemala oscille entre 2,50 \$ et 4 \$ canadien par jour, alors que celui d'un maçon qualifié varie entre 5 \$ et 8 \$, selon s'il habite la capitale ou l'arrière-pays.

Selon M. Federico Linares, président de la Banque de Guatemala, les capitalistes nationaux possèdent quelque 2 milliards \$ US dans des banques étrangères. Et d'après M. Hermes Marroquin, ex-secrétaire-

général du ministère de Planification économique, l'évasion fiscale représentait, l'an dernier, des pertes de plus de 400 millions \$ CDN.

Ces faits ont été résumés succinctement par Guillermo Putzeys Alvarez, ancien ministre de l'Éducation et autrefois ambassadeur en France et délégué du Guatemala devant l'UNESCO : « Le sous-développement n'est pas dû à un manque de volonté pour se développer, sinon à une volonté ferrée de se maintenir dans le sous-développement pour protéger les intérêts de ceux qui décident ».

— C.C.

Violence institutionnalisée

En dépit de la volonté explicite et maintes fois répétée du gouvernement de mettre un terme à la violence institutionnalisée, le procureur de droits humains continue à être saisi de nouveaux cas, et les groupes des droits humains dénoncent l'impunité effective dont jouissent les coupables.

Si des actes de violence continuent à se produire, il faut cependant admettre que leur fréquence et ampleur se sont sensiblement réduites ces dernières années. Cette amélioration relative de la situation est due essentiellement aux pressions venues de l'extérieur d'organismes non-gouvernementaux, de la presse occidentale et des gouvernements étrangers, notamment des États-Unis.

Accusé au cours des années 70 et 80 de cautionner et soutenir les régimes de droite de l'Amérique centrale, Washington a profité du dénouement de la Guerre froide pour effectuer un virage important dans ses politiques envers cette région.

Ces changements ont inclus la suspension de l'aide militaire au Guatemala, et le conditionnement du renouvellement de l'aide à l'amélioration de la situation des droits de la personne.

Plus important encore, les États-Unis tout comme la Communauté européenne, le Canada et le Japon, ont intégré un nouveau mot dans leur vocabulaire politique et diplomatique à l'égard des pays de la région : démilitarisation.

La rééducation des forces militaires et la redéfinition de leur rôle, sont des thèmes qui ont été lancés lors des négociations récentes entre le gouvernement et la guérilla salvadorienne. Ils ont vite trouvé écho lors de celles, parrainées par les Nations unies, entre le gouvernement, les forces armées et l'opposition guatémaltèques. Le fait que les militaires aient leurs propres représentants à la table des négociations en dit long sur l'équilibre des forces au Guatemala.

Ce thème de la démilitarisation effraie, nécessairement, la hiérarchie militaire du Guatemala et du Salva-

dor. Non seulement ils se sentent abandonnés et trahis par leurs alliés d'hier, mais ils y voient une menace directe à leur pouvoir et leurs privilèges.

Privilèges qui ont permis à plusieurs généraux, colonels et autres officiers de s'accaparer de grandes étendues de terrains dans l'est et le nord-est du pays. Privilèges qui comprennent aussi la possibilité d'imposer leur volonté aux gouvernements civils et, sous prétexte de défendre la patrie, la Constitution et la propriété privée, de renverser les gouvernements jugés trop libéraux.

Les signes de réaction de l'extrême droite contre le processus de paix ont été nombreux depuis que Serrano a été élu, et se sont multipliés depuis la première ronde de négociations au Mexique, au mois de mai.

FAMOUS PLAYERS Matinées 5,00\$ du lundi au vendredi **INFO-FILM 866-0111** 1100 6 22ND

Un regard d'ami sur un Président Exceptionnel
POURQUOI HAVEL? La PARISIEN 12:30-1:00-9:25

Selection Officielle du Festival de Cannes 1991
Le Porteur de Serviette. La PARISIEN 12:45-3:00-5:15-7:15-9:30

LE FILM SUCCÈS NUMÉRO 1 AU BOX OFFICE FRANÇAIS CET ÉTÉ!!
ÉPOQUE FORMIDABLE La PARISIEN 12:45-3:00-5:15-7:15-9:30

«... Impertinent, railleur, innovateur, une comédie romantique tout à fait délicate.»
LE TEMPS RETROUVÉ LOUISE MARLEAU JAMES KEACH MATT ALMOND La PARISIEN 12:30-2:30-4:15-7:00-9:25

«Audacieux et original... David Duchovny est non seulement un comédien talentueux, c'est une nouvelle étoile brillante.»
Julia a deux Amants La PARISIEN 11:30-1:15-3:00-5:15-7:00-9:30

JEFF HYSLOP est LE PHANTOM

The PHANTOM of the OPERA
A ANDREW LLOYD WEBBER
MUSIQUE DE THEATRE PAR HAROLD PRINCE

Version Originale!

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

SEULEMENT TROIS MOIS!
DU 12 NOVEMBRE 1991 AU 20 FÉVRIER 1992
Avant-premières : 12 et 13 novembre
Gala d'ouverture : jeudi 14 novembre 1991
au profit de la Fondation du Diabète Juvenile

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM
(514) 790-2222

Billets en vente également au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)
Groupes (20 personnes minimum) téléphonez au :
(514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

Reservez une place de choix grâce à Avant-première de American Express, composez le (514) 790-2222

MUSIQUE

Sans relief

Jean-François Antoniolli (piano): Mozart, Sonate K.310; Perrin, Trois préludes op.45 no.1 et 5; Liszt, Années de pèlerinage (2e année, Italie). Dimanche 15 septembre, Théâtre Maisonneuve.

Carol Bergeron

DANS LE BUT de souligner le 700e anniversaire de la Confédération Helvétique, la Place des Arts et le comité québécois Célébration CH-91 se sont associés afin de présenter, dimanche dernier, un récital du pianiste suisse Jean-François Antoniolli. Prévu à 16 heures (heure inhabituelle) dans une salle trop grande pour un interprète encore peu connu, l'événement n'attira qu'un très mince auditoire.

enregistrements. Ajoutons encore que ses concerts comme ses disques furent plutôt favorablement accueillis par la critique.

Les sept pièces du second cahier (Italie) des Années de pèlerinage occupent toute la seconde partie d'un programme amorcé par la tragédie Sonate en « la mineur » de ce Mozart que l'on ne peut guère ignorer en cette année du bicentenaire de sa mort. Curieusement peut-être, l'éclairage jeté sur cette œuvre demeura, dans une large mesure, celui qui servit aux autres qui suivirent. Toutefois, même au prix d'une certaine monotonie, cette recherche d'unité, de cohérence se fit sous la gouverne d'une très grande sensibilité musicale.

Ce n'est donc pas par hasard que Jean Perrin servit de trait d'union en Mozart et Liszt. Mort en 1989 à l'âge de 69 ans, se compositeur suisse que les dictionnaires ignorent encore — tout comme les notes du programme de la Place des Arts — fut ainsi re-

présenté par trois des six Préludes qu'il dédia d'ailleurs à celui qui nous les fit entendre. Elève d'Yves Nat et d'Edwin Fischer, en piano, de Darius Milhaud et de Nadia Boulanger, en composition, Perrin vécut à Lausanne où Victor Desarzens, le fondateur (1942) de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dirigea presque toutes ses œuvres pour orchestre.

Écrits en 1980, les trois Préludes que joua Antoniolli ne laisseront pas une très forte impression. Trop près de Barber (compositeur américain qui comme Perrin étudia chez Nadia Boulanger) et de Debussy, ils ne démontrent pas un style d'écriture très original. Le premier et le cinquième sont cependant imprégnés d'une poésie méditative dont Antoniolli s'appliqua à explorer les arcanes. Marqué Allegro agitato, le sixième aurait facilement pu être plus nerveux, plus incisif.

C'est d'ailleurs la réserve que m'inspire sa conception des pages « lisztiniennes » dont l'ensemble souffrit d'un certain absence de relief. Or il arrive que dans la Fantasia quasi sonata intitulée « Après une lecture de Dante » et dans les Sonetto del Petrarca 47 et 104 (d'avantage dans ce dernier), la présence du Liszt virtuose se fait sentir. En eut-il tenu compte qu'Antoniolli aurait ainsi ajouté cet élément de contraste qui aurait secoué le public de la bienheureuse torpeur qu'il avait envahi.

The Magic Flute

Opéra de Wolfgang Amadeus Mozart, Jeannette Aster (mise en scène), Adam et Irena Kolodziej (décors), Thea Yeatman (costumes), Brian Lay (direction musicale), une production de l'Opéra Lyra Ottawa chantée en anglais avec surtitres en français. Distribution: Mark DuBois (ténor, Tamino), Erik Oland (baryton, Papageno), Kathleen Brett (soprano, Pamina), Deborah Stevens (Reine de la nuit), André Clouthier (ténor, Monostatos), James Patterson (basse, Sarastro), Valinde Anderson, Gisèle Fredette et Tania Parrish (trois dames), un orchestre de 28 musiciens et les chœurs de l'Opéra Lyra Ottawa. Théâtre du National Arts Centre d'Ottawa.

Carol Bergeron

CEUX qui sont allés voir La Flûte enchantée au National Arts Centre d'Ottawa ont eu un avant-goût de ce que le public de la ville capitale se verra offrir dès le mois prochain. La production de l'Opéra Lyra Ottawa (scénographie et mise en scène) sera en effet reprise à Québec avec, espérons-le, une distribution différente puisque celle que nous avons entendue dans la capitale nationale chantait en anglais, la langue de son auditoire. Faut-il rappeler que Die Zauberflöte fut écrit en allemand?

Cette concession majeure montre qu'en encore aujourd'hui, certains directeurs d'opéra n'hésitent pas à modifier un élément aussi essentiel que la langue originale d'un livret afin de

satisfaire à la paresse intellectuelle d'un public qui va à l'opéra sans préparation et qui ne veut même pas faire l'effort de lire le texte en surtitres. Comme si la compréhension ne dépendait que des paroles, alors que chantées, elles demeurent généralement incompréhensibles. Une telle attitude devant une œuvre lyrique — et dans ce cas-ci, devant un chef-d'œuvre universellement connu — témoigne autant du dilettantisme des promoteurs que du provincialisme des spectateurs.

Partant du point de vue, à mon avis indiscutable, que La Flûte enchantée est d'abord et avant tout un Opéra initialique, la mise en scène doit montrer clairement le déroulement du rituel, en s'efforçant d'en faire comprendre l'essentiel du symbolisme; même en sachant que la signification des symboles maçonniques passera au-dessus de la tête de la majorité du public.

Or, si le metteur en scène Jeannette Aster a su éviter les pièges de la féerie enfantine et de la bouffonnerie de foire, il demeure que, faute de moyens sans doute, sa lecture de La Flûte enchantée n'a pas suffisamment fouillée la façon de reconstituer le rituel initialique et les moyens d'en exploiter au moins l'essentiel du symbolisme. Fut-elle simplifiée qu'elle rendait difficile d'imaginer les différents lieux où se déroule l'action? Elle aurait dû savoir qu'à trop simplifier les éléments de décor, le danger est d'aboutir à

une abstraction muette. Plus simple à reconstruire, le premier acte fut aussi plus facile à suivre: le parallélisme de « initiation préliminaire » de Tamino et de Pamina étant reconnaissable. Lieu de l'initiation principale » (avec les épreuves de la terre, de l'air, du feu et de l'eau), le second acte m'est apparu beaucoup plus faiblement traité: l'enchaînement des scènes et des événements se faisant dans une confusion éprouvante.

De la distribution, il convient d'abord de souligner la prestation de Kathleen Brett qui incarna avec beaucoup de talent le rôle de Pamina; son partenaire, Mark DuBois, fit également bonne figure dans celui de Tamino. À court d'aigus, Tania Parrish fut une Reine de la nuit décevante pour ne pas dire inadéquatement; son corollaire du jour, le grand prêtre Sarastro, ne trouva en James Patterson qu'une voix de basse trop mince pour être noble. Erik Oland fit un Papageno amusant et plein de cette vitalité primaire dont s'anime l'oiseleur bouffon.

On peut dire que personne ne se détacha nettement du peloton, laissant voir pas là que les chanteurs avaient été choisis de manière à former un plateau homogène que devait soutenir, avec discrétion, la direction musicale de Brian Law. Ce qui fit de cette Magic Flute du Lyra Opera Ottawa une production qui ne laissera, je le crains, aucune trace derrière elle.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC Cottage détaché, garage, Secteur tranquille 3 c.c., 1 1/2 s/b., s.-s. fini, grand terrain. 388-3561.
ANJOU: Maison 4 1/2 sous-sol fini, terrain 60 X 72, garage, 89 900 \$, négociable 352-8586.

101 Propriétés à vendre
ROSEMONT Quadruplex, 7 1/2, 8 1/2 X 4 1/2, 250 000 \$ négociable. Pas d'agent. 722-4434 soir.
ROSEMONT bungalow détaché, rénové, 3 ch.c., solarium, terrain boisé, piscine. 196 000 \$, 729-3975.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
ESTRIE - STANSTEAD: Par le prop. Maison familiale, 4 c.c., 2 s/bains, planchers bois franc, prox. 3 centres de ski. Terrain 100 X 160, moins de 100 000 \$. Tel: (819) 876-5872, après 17h.

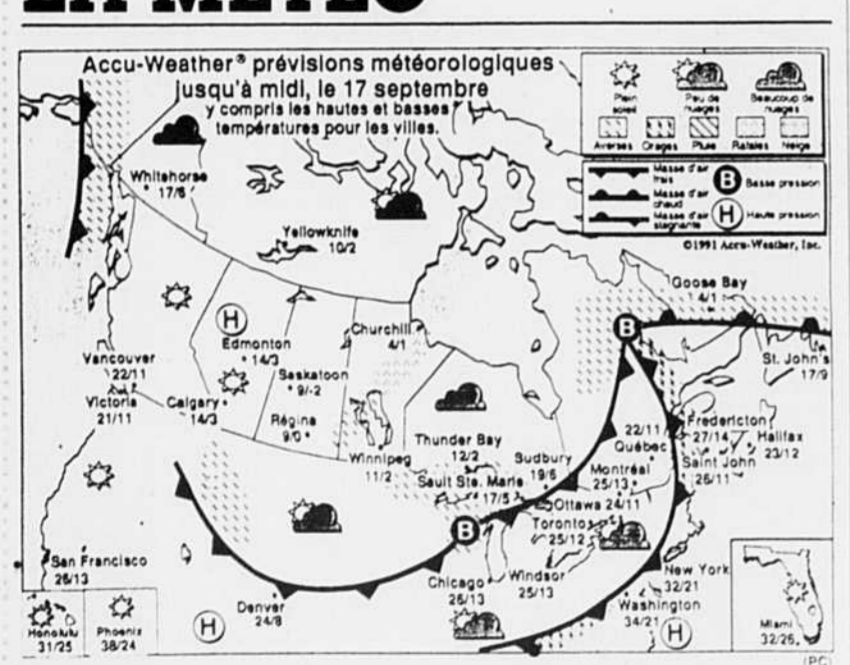
118 Copropriétés à vendre
LAC BROME Manoir Inverness. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.c.a. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 apparts ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs pendant les saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC Cottage détaché, garage, Secteur tranquille 3 c.c., 1 1/2 s/b., s.-s. fini, grand terrain. 388-3561.
ANJOU: Maison 4 1/2 sous-sol fini, terrain 60 X 72, garage, 89 900 \$, négociable 352-8586.

101 Propriétés à vendre
ROSEMONT Quadruplex, 7 1/2, 8 1/2 X 4 1/2, 250 000 \$ négociable. Pas d'agent. 722-4434 soir.
ROSEMONT bungalow détaché, rénové, 3 ch.c., solarium, terrain boisé, piscine. 196 000 \$, 729-3975.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
ESTRIE - STANSTEAD: Par le prop. Maison familiale, 4 c.c., 2 s/bains, planchers bois franc, prox. 3 centres de ski. Terrain 100 X 160, moins de 100 000 \$. Tel: (819) 876-5872, après 17h.

118 Copropriétés à vendre
LAC BROME Manoir Inverness. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.c.a. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 apparts ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs pendant les saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.



Situation générale: après avoir traversé l'ouest et le centre du Québec, un front froid venu du nord-ouest poursuit sa course vers la côte est américaine. Il laisse le sud du Québec avec une nébulosité partielle et des averses ici et là, ainsi que des températures plus élevées que les valeurs saisonnières. Sur le nord de la province, un creux barométrique gardera un ciel nuageux avec quelques averses. Demain, une dépression en provenance des Grands Lacs donnera une journée pluvieuse sur le nord-ouest québécois et du temps nuageux sur presque tout le reste du Québec.

122 Condos à vendre
A STE-FOY, Québec, 4/5, 1100 pi.c.a. avec imprenable sur Laurentides, terrasse 7 X 22 pi., air climatisé, acier-béton, 105 000 \$, ascenseur, 418-659-6005, 418-648-9000.
AHUNTSIC 7 1/2, 3e, ensolaillé, près parc et métro, 129 000 \$ 336-4781.

145 Terres, fermes à vendre
PRÈS STE-JACINTE 240 arpents drainés, 2 maisons. Porcherie de 500 porcs, 4 silos, cap. 550 tonnes. (514) 799-2450.
VERGER 3 000 pommmiers, vue panoramique. Pour 2e revenu ou abri fiscal (514) 479-8002 entre 7h et 9h.

122 Condos à vendre
SANCTUAIRE
Vue splendide 12ème étage, 2 chambres, 2 s/bains, tourbillon, prix réduit. 341-7010 ou 762-0327.
VIEUX-MONTREALK, 5 1/2, ensolaillé, garage et piscine intérieurs, immeuble de prestige. 661-0227.

129 Chalets à vendre
MONT-ROLLAND en montagne, vue panoramique sur pentes Mont Gabriel & Chanteclerc, 3 ch., meublé. Saison d'hiver, 514-766-2768 514-229-3040.
ORFORD, 3 chambres, 500 pi. de remonte pente, 3950 \$ pour saison de ski, 669-9551, 669-4499.

121 Condos à louer
ADJ CENTRE-VILLE 4 1/2 meublé. OPTION D'ACHAT. Air clim., ascenseur, stat. 885 \$ 969-2465.
AUBAINE - CENTRE-VILLE
1450 \$ 939-8822 lundi à vendredi, 9h à 17h, message, 998-9080.

122 Condos à vendre
A STE-FOY, Québec, 4/5, 1100 pi.c.a. avec imprenable sur Laurentides, terrasse 7 X 22 pi., air climatisé, acier-béton, 105 000 \$, ascenseur, 418-659-6005, 418-648-9000.
AHUNTSIC 7 1/2, 3e, ensolaillé, près parc et métro, 129 000 \$ 336-4781.

145 Terres, fermes à vendre
PRÈS STE-JACINTE 240 arpents drainés, 2 maisons. Porcherie de 500 porcs, 4 silos, cap. 550 tonnes. (514) 799-2450.
VERGER 3 000 pommmiers, vue panoramique. Pour 2e revenu ou abri fiscal (514) 479-8002 entre 7h et 9h.

149 Terrains à vendre
EASTMAN, Domaine du Lac Nick, terrains de construction boisés, appropriés par le gouvernement, 32 000 pi.c.a., à partir de 4 000 \$, accès à 5 lacs, financement possible. 696-1755.
LAC MÉGANTIC: Magnifique terrain à vendre, 60 000 pi.c.a., boisé, sur lac, 40 000 \$. (819) 583-2422.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC 3 1/2, 4 1/2, frais rénovés, ascenseur, près égise, métro, autobus, piste cyclable, parc. 387-3639.
ANJOU, tous services, poêle/terrace, chauffés, 3 1/2, 4 1/2, 4755 \$ Spécial pour le 1er mois. 355-4079, 681-7332.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC 3 1/2, 4 1/2, frais rénovés, ascenseur, près égise, métro, autobus, piste cyclable, parc. 387-3639.
ANJOU, tous services, poêle/terrace, chauffés, 3 1/2, 4 1/2, 4755 \$ Spécial pour le 1er mois. 355-4079, 681-7332.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC 3 1/2, 4 1/2, frais rénovés, ascenseur, près égise, métro, autobus, piste cyclable, parc. 387-3639.
ANJOU, tous services, poêle/terrace, chauffés, 3 1/2, 4 1/2, 4755 \$ Spécial pour le 1er mois. 355-4079, 681-7332.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC 3 1/2, 4 1/2, frais rénovés, ascenseur, près égise, métro, autobus, piste cyclable, parc. 387-3639.
ANJOU, tous services, poêle/terrace, chauffés, 3 1/2, 4 1/2, 4755 \$ Spécial pour le 1er mois. 355-4079, 681-7332.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC 3 1/2, 4 1/2, frais rénovés, ascenseur, près égise, métro, autobus, piste cyclable, parc. 387-3639.
ANJOU, tous services, poêle/terrace, chauffés, 3 1/2, 4 1/2, 4755 \$ Spécial pour le 1er mois. 355-4079, 681-7332.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC 3 1/2, 4 1/2, frais rénovés, ascenseur, près égise, métro, autobus, piste cyclable, parc. 387-3639.
ANJOU, tous services, poêle/terrace, chauffés, 3 1/2, 4 1/2, 4755 \$ Spécial pour le 1er mois. 355-4079, 681-7332.

251 Bureaux à louer
5 BUREAUX À LOUER
2ème étage, libre imm. 722-8333.
A 1150 BOUL. ST-JOSEPH E, dans un complexe de prestige, 500 à 5000 pi.c.a. à partir de 10\$ le pi.c.a. M. Darius 527-1173, soir 739-1593.

251 Bureaux à louer
5 BUREAUX À LOUER
2ème étage, libre imm. 722-8333.
A 1150 BOUL. ST-JOSEPH E, dans un complexe de prestige, 500 à 5000 pi.c.a. à partir de 10\$ le pi.c.a. M. Darius 527-1173, soir 739-1593.

251 Bureaux à louer
5 BUREAUX À LOUER
2ème étage, libre imm. 722-8333.
A 1150 BOUL. ST-JOSEPH E, dans un complexe de prestige, 500 à 5000 pi.c.a. à partir de 10\$ le pi.c.a. M. Darius 527-1173, soir 739-1593.

251 Bureaux à louer
5 BUREAUX À LOUER
2ème étage, libre imm. 722-8333.
A 1150 BOUL. ST-JOSEPH E, dans un complexe de prestige, 500 à 5000 pi.c.a. à partir de 10\$ le pi.c.a. M. Darius 527-1173, soir 739-1593.

251 Bureaux à louer
5 BUREAUX À LOUER
2ème étage, libre imm. 722-8333.
A 1150 BOUL. ST-JOSEPH E, dans un complexe de prestige, 500 à 5000 pi.c.a. à partir de 10\$ le pi.c.a. M. Darius 527-1173, soir 739-1593.

251 Bureaux à louer
5 BUREAUX À LOUER
2ème étage, libre imm. 722-8333.
A 1150 BOUL. ST-JOSEPH E, dans un complexe de prestige, 500 à 5000 pi.c.a. à partir de 10\$ le pi.c.a. M. Darius 527-1173, soir 739-1593.

399 Divers
AUBAINEL: Tracteur Kubota 16.4 X 4, 10 995 \$ (514) 430-7777, soir.
459 Secteur Ventes
ULYSSE LA LIBRAIRIE DU VOYAGE, est présentement à la recherche d'un(e) libraire. Poste temps plein. Bilingue, exp. de vente, exp. de voyage souhaitable et exp. de Webmarketing. Faire parvenir C.V. à l'attention de Gerald Pomeroy, Librairie Ulysse, 4176 St-Denis, Mt H2V 2M5.

551 Déménagement
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.
GILLES JOOIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovation
Monsieur Baignoire
ÉCONOMISEZ. Faites recycler sur place votre baignoire au fini "Web-Look". RÉSERVEZ MAINTENANT "Monsieur Baignoire" 336-1133 — 336-4949 980 Ouellet, St-Laurent 18-09-91

575 Garderies, gardiennes
CHERCHE GARDIENNE: 2 enfants (21 mois, 4 mois) 4 jrs/sem. lun au jeu (40h). Expérience et références requises. Secteur V.M. entre 13h et 19h. 733-1909.
593 Services immobiliers
INSPECTION DE BÂTIMENTS
Design et consultation. B.J. DRUJAR, architecte. 284-2377.

599 Offres de services professionnels
BESOIN d'un architecte. M. Perron. « Les Conceptions d'aujourd'hui » 430-2271.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 \$ à discuter. 277-5814.
695 Automobiles à vendre
AUBAINEL VOLKS. 1987. 4 X 4, 8 995 \$ (514) 430-7777, soir.
JAGUAR MK2 1961, de collection, 3.8 L, 68 000 km, automatique, pas de rouille, privé. 739-3125.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 \$ à discuter. 277-5814.
695 Automobiles à vendre
AUBAINEL VOLKS. 1987. 4 X 4, 8 995 \$ (514) 430-7777, soir.
JAGUAR MK2 1961, de collection, 3.8 L, 68 000 km, automatique, pas de rouille, privé. 739-3125.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 \$ à discuter. 277-5814.
695 Automobiles à vendre
AUBAINEL VOLKS. 1987. 4 X 4, 8 995 \$ (514) 430-7777, soir.
JAGUAR MK2 1961, de collection, 3.8 L, 68 000 km, automatique, pas de rouille, privé. 739-3125.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 \$ à discuter. 277-5814.
695 Automobiles à vendre
AUBAINEL VOLKS. 1987. 4 X 4, 8 995 \$ (514) 430-7777, soir.
JAGUAR MK2 1961, de collection, 3.8 L, 68 000 km, automatique, pas de rouille, privé. 739-3125.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 \$ à discuter. 277-5814.
695 Automobiles à vendre
AUBAINEL VOLKS. 1987. 4 X 4, 8 995 \$ (514) 430-7777, soir.
JAGUAR MK2 1961, de collection, 3.8 L, 68 000 km, automatique, pas de rouille, privé. 739-3125.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 \$ à discuter. 277-5814.
695 Automobiles à vendre
AUBAINEL VOLKS. 1987. 4 X 4, 8 995 \$ (514) 430-7777, soir.
JAGUAR MK2 1961, de collection, 3.8 L, 68 000 km, automatique, pas de rouille, privé. 739-3125.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 \$ à discuter. 277-5814.
695 Automobiles à vendre
AUBAINEL VOLKS. 1987. 4 X 4, 8 995 \$ (514) 430-7777, soir.
JAGUAR MK2 1961, de collection, 3.8 L, 68 000 km, automatique, pas de rouille, privé. 739-3125.

LES MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement
1—Nom de plusieurs rois d'Écosse. — Trou d'une aiguille.
2—Aéroplane. — Compendium.
3—Fleur. — Sur la jante des roues. — Américium.
4—Qui possède juridiquement. — Titane.
5—Manque d'activité. — Liquide blanc.
6—Pif. — Troublé. — Baie du Japon.
7—Qui est fait gratuitement.
8—Cuisinier. — Insecte des eaux stagnantes.
9—Vase. — Canal côtier.
10—Toit en saillie. — Perce.
11—Échassier. — Qui se rapporte à la mer Egée.
12—Transpire. — Épeautre. — Iridium.

THÉÂTRE

La Trilogie des Dragons

Texte écrit en collectif et mis en scène par Robert Lepage. Avec Marie Gignac, Marie Brassard, Marie Michaud, Lorraine Côté, Robert Bellefeuille, Normand Bissonnette, Richard Fréchette, Gaston Hubert, Hélène Leclerc et Yves-Éric Marier. Scénographie : Jean-François Couture; musique : Robert Caux. Au Théâtre Périscope, à Québec, jusqu'au 6 octobre.

Jocelyne Richer
de notre bureau de Québec

SI LA TRILOGIE des Dragons réussit, de Québec à Montréal en passant par Paris, Bâle, Los Angeles ou Mexico, à rendre babas d'admiration tous les publics qu'elle frappe de sa grâce, c'est sans doute parce que son langage théâtral unique a quelque chose d'universel.

Robert Lepage et son équipe du Théâtre Repère ont poli jusqu'à ce qu'elle brille leur méthode des « ressources sensibles », inventant une forme d'esperanto théâtral, une terminologie toute personnelle où chaque son, chaque colonne de lumière, le moindre grain de sable, prend autant de sens qu'une réplique bien sentie. C'est la terminologie des dragons.

L'épopée terminologique dure six heures, et on en sort avec l'impression de se réveiller le matin après une nuit peuplée de rêves lourds d'enseignement. Du rêve, la trilogie a conservé la construction éclatée, les mythes et les symboles. Et surtout la charge émotive et sensorielle sans nuances ni gants blancs des atmosphères oniriques.

Ici, les divers éléments du spectacle (décors, costumes, éclairages, musique, etc.) ne viennent pas greffer au texte, pour le mettre en valeur ou lui servir de béquille, ils forment chacun à sa manière un personnage, qui vit et meurt devant nous, prenant juste le temps de livrer le sens de sa présence.

A telle enseigne qu'il devient difficile de raconter l'histoire de cette oeuvre qui en contient cent. Les niveaux de langage sont multiples, et s'entrecroisent constamment pour mieux nous dérouter et finir par nous raccrocher à la trame du récit.

Comme un rêve, c'est décousu, étrange, déroutant, et comme un rêve, ça diffuse sa propre logique, collée sur les émotions à l'état brut et les peurs intemporelles de l'humain.

Une table de cuisine s'ouvre et devient une matrice d'où s'échappe un enfant; la lame d'une paire de patins écrase une chaussure, et voilà sym-

bolisée la violence guerrière de 39-45. On nage comme cela durant des heures dans un monde fait de symboles et d'archétypes, assez dense pour évoquer un train d'images et de sensations, assez ouvert pour laisser au spectateur une part d'interprétation où berce son propre délire.

Pour Robert Lepage, il n'y a apparemment pas de limite à l'utilisation qu'on peut faire des sons, des objets, des éclairages et du potentiel des comédiens. Et ces limites, il faut toujours les dépasser. C'est probablement là que réside son proverbial « génie » qu'on lui attribue chaque fois qu'il pose le pied dans un théâtre.

Lepage n'est pas un intellectuel, mais un intuitif. Il part d'objets, de souvenirs, de prétextes, pour bâtir une oeuvre, jamais d'une idée. Cela change complètement l'ordre des choses et leur texture.

On parle de Lepage pour faire court, mais il s'agit en fait d'un travail d'équipe. Pour mener à bien ce spectacle, il s'est entouré de Marie Brassard, Jean Casault, Lorraine Côté, Marie Gignac et Marie Michaud. Quatre des auteurs sont également comédiens, et il serait injuste de passer sous silence la performance exceptionnelle de Lorraine Côté qui campe avec égal bonheur deux rôles en totale opposition : une religieuse en révolte, bernée par le

pouvoir communiste en Chine et une jeune handicapée mentale. Le plus spectaculaire, c'est qu'elle se transforme de l'une à l'autre avec une rapidité et une aisance déconcertantes.

On a souvent dit que la pièce traitait de l'immigration chinoise au Canada, ce qui est à la fois vrai et faux. L'équipe d'auteurs a épluché des dizaines de livres sur le Yin et le Yang, le Taoïsme et tout ce qui traitait de culture orientale. Mais on se demande s'ils n'ont pas du même coup dépeuplé les traités de Jung, Freud et Lacan, tellement la structure du spectacle et son langage semblent s'en inspirer.

L'univers particulier qui s'en dégage explique aussi sans doute qu'une pièce écrite au Québec par des francophones, puisse être jouée en français, en anglais et en chinois, sans que personne ne sourcille, on ne fait pas de politique, ici, on est en terrain neutre : celui des vivants qui se battent pour le demeurer.

A partir de là, le fait que le propos de l'oeuvre tourne autour des quartiers chinois dans trois villes canadiennes importe peu. L'essentiel est ailleurs, dans l'intense pouvoir d'évocation de ce cinéma théâtral.

Heureusement, le public ne semble pas hésiter avant de déboursier les 45 \$ requis pour assister à la

pièce. Certains soirs affichent déjà complet, et la vente des billets fonctionne très bien pour les représentations d'ici le six octobre.

Enfin, même s'il y a un petit côté charmant à la voir jouer là où elle a été créée six ans plus tôt, une oeuvre de cette envergure, qui exige des dispositifs scéniques relativement imposants, aurait avantage à être présentée dans une salle plus spacieuse que celle du Périscope, où on est pratiquement assis sur scène avec les comédiens.

Mais ni la salle, ni le prix, ni la durée excessive ne doivent donner l'envie d'hésiter à s'offrir ce beau cadeau, une oeuvre d'une grande force créatrice.



LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

DONNEZ... une lueur d'espoir

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-04-003110-914. LE PRÉFET DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, vs. ADAM HALLAN, défendeur. Le 27 septembre 1991, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1028 rue Gardenville, en la cité de Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : système de son; table tournante Technics S1890; cassette Teac V 205, ampli Pioneer SX-1600, 2 enceintes de son, T.V. couleur Admiral. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, COUR MUNICIPALE, NO. 500-02-01029-916. DISTRIBUTION DESBRECINC, demandeur, vs. CLIMATISATION ROJAC INC, défenderesse. Le 27 septembre 1991, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 11560 5e Avenue, en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : bureau 3 tiroirs en l.r., de couleur chêne, dactylo avec écran, Olivetti ETV 2000, vidéo VHS Saavy, TV RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPANT MICHELE P. BERNIER, HUSSIER PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUSSIER, TEL. 647-6400. LONGUEUIL, le 13 septembre 1991.

DES IDÉES, DES ÉVÈNEMENTS

Joe, dis-moi que je rêve !

Radio-Canada doit absolument rester sous compétence fédérale

Ian Morrison

L'auteur s'exprime pour l'organisme Friends of Canadian Broadcasting

QUAND, plus tard ce mois-ci, Joe Clark, ministre des Affaires constitutionnelles du Canada, rendra publiques les propositions de gouvernement fédéral relatives à la Constitution, plusieurs Canadiens pourront craindre qu'il abandonne la juridiction fédérale sur la radiodiffusion aux gouvernements des provinces, particulièrement à celui du Québec.

Cela pourrait conduire à l'éclatement de la Société Radio-Canada ou encore au transfert sous contrôle provincial de certains des pouvoirs du CRTC en matière de permis et de surveillance.

Aux dires du premier ministre Mulroney, le gouvernement fédéral n'est pourtant pas prêt à en concéder très large à Québec dans le domaine de la culture et des communications. Malgré l'impression laissée par les propos du premier ministre, plusieurs gestes et commentaires de membres du Cabinet et d'adjoints parlementaires et même des fuites laissent croire le contraire.

Bien que l'on ne sache plus qu'il croit à Ottawa, la question a été carrément mise à l'agenda constitutionnel dans les conclusions du Comité consultatif du gouvernement du Québec sur la politique culturelle, présidé par Roland Arpin. Ce dernier estime que le gouvernement fédéral devrait renoncer complètement à sa juridiction sur la culture et les communications au Québec.

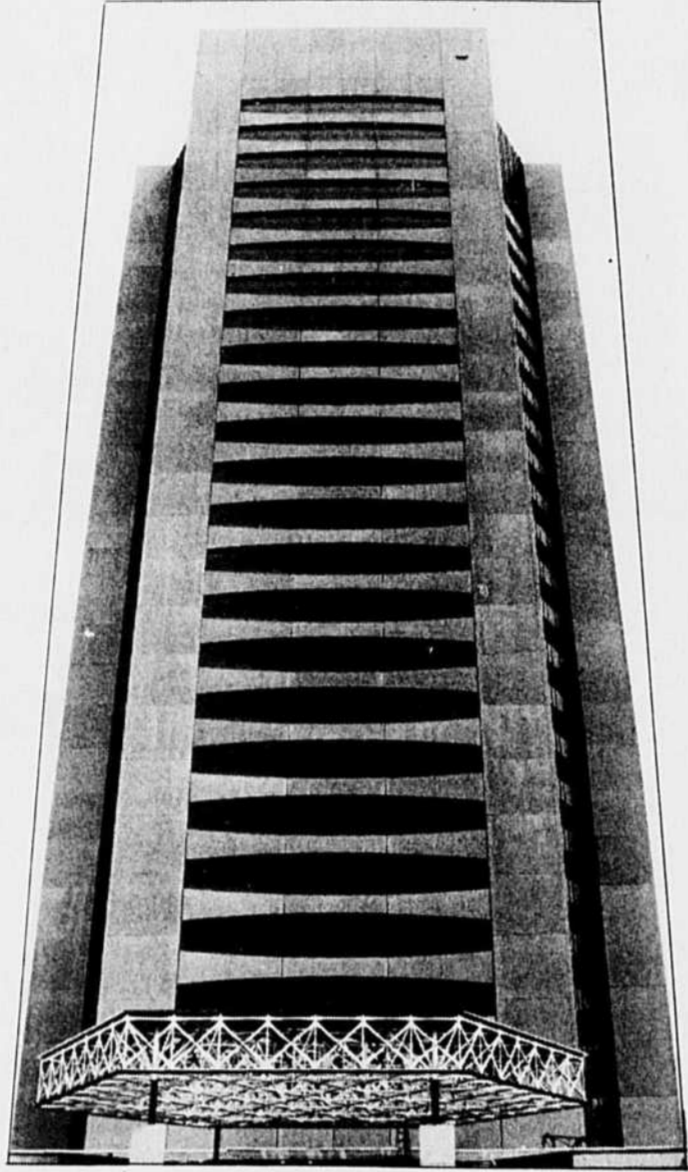
Pourtant, tout abandon de son pouvoir de contrôle sur la radiodiffusion serait pour le gouvernement Mulroney un revirement majeur, surtout à la lumière de l'adoption, plus tôt cette année, d'une nouvelle loi sur la radiodiffusion. Cette loi décrit le système canadien de radiodiffusion comme un « service public essentiel au maintien et au renforcement de l'identité nationale et de la souveraineté culturelle ». Nul doute que la Commission Arpin pourrait partager cette vision d'un tel système, mais alors strictement d'un point de vue québécois.

Dans sa nouvelle loi, le gouvernement fédéral affirme aussi que « le système canadien de radiodiffusion constitue un système unique et que la meilleure façon d'atteindre les objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion consiste à confier la réglementation et la surveillance d'un tel système à un seul organisme public autonome », en l'occurrence le CRTC.

Depuis le début du siècle, et à partir du moment où les gouvernements successifs ont senti le besoin de réglementer la radiodiffusion, leur priorité a toujours été de concevoir ce système comme le ciment du pays. Il fallait trouver des frontières communes et développer un sentiment d'appartenance pour des Canadiens dispersés à travers six fuseaux horaires, la plupart d'entre eux vivant à proximité de la frontière des États-Unis, à portée des signaux américains de radio et de télévision.

725 heures sur 900 à regarder les États-Unis

Dès 1932, le gouvernement conservateur de l'époque trouvait pour les mêmes motifs l'occasion de créer ce qui deviendrait la Société Radio-Canada. L'arrivée de la télévision, et plus tard du câble et du satellite, a continué de favoriser la pénétration des ondes américaines dans les régions les plus reculées du Canada. Cette invasion des ondes par nos voisins du Sud a atteint un degré tel qu'un jeune anglophone de dix ans qui regarde la télévision en moyenne 900 heures par année (plus que les heures normales d'école) consacre 725 de ces 900 heures à la programmation américaine.



Il n'est donc pas étonnant de constater que nos enfants en savent plus sur la vie à Los Angeles ou à Miami, que sur ce qui se passe à Chicoutimi, Edmonton ou Halifax. Un des pionniers de la radiodiffusion canadienne, Graham Spry, décrivait la mission de notre système en termes de construction nationale et faisait du soutien de l'état pour un tel système une question de survie nationale en déclarant : « L'État ou les États-Unis » (*The State or the United States*).

film Canada, société qui investit massivement dans les productions dramatiques destinées à la télévision.

Au Canada, la radiodiffusion est cependant plus qu'une affaire comme les autres. Le statut qu'a voulu lui donner le gouvernement Mulroney consiste à « sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada ». Sans ce soutien direct du gouvernement fédéral à travers une politique de radiodif-

Les francophones jouissent, dans une certaine mesure, d'une autodéfense linguistique contre la domination américaine. Mais les partisans d'un contrôle québécois absolu ont tendance à minimiser le fait que les dépenses de Radio-Canada au Québec sont supérieures au total des dépenses culturelles du gouvernement québécois.

Aujourd'hui, la télévision canadienne est un système hybride. Son réseau public, essentiellement Radio-Canada, trouve une part substantielle de son financement dans la publicité, alors que le secteur privé, même en période de prospérité économique, a traditionnellement été capable de faire des profits seulement à cause du soutien massif du Gouvernement fédéral dans trois domaines.

L'un d'entre eux est la réglementation fiscale qui protège le marché publicitaire canadien de la concurrence américaine (Bill C-58). Le second est le droit de « substitution simultanée » (qui consiste à substituer les annonces publicitaires canadiennes à l'intérieur des émissions américaines distribuées par un réseau de câble canadien au même moment où le réseau canadien diffuse cette émission). Le profit émanant de ces deux mesures fédérales, pour les stations et réseaux de télévision canadiens, se chiffre à près de 200 millions de dollars.

Le dernier et troisième domaine d'intervention du gouvernement fédéral permet, tant au secteur public que privé de radiodiffusion, de bénéficier des fonds accordés par Télé-

fusion, ce qui inclut la protection contre une concurrence directe des Américains, pas un seul radiodiffuseur canadien-anglais ne pourrait s'en sortir, à moins de se contenter d'enrober la programmation américaine de messages publicitaires canadiens.

Pourquoi est-il si important que la radiodiffusion canadienne soit distincte ? La nouvelle loi du gouvernement Mulroney nous fournit cette réponse : « Le système canadien de radiodiffusion devrait favoriser l'épanouissement de l'expression canadienne en proposant une très large programmation qui traduise des attitudes, des opinions, des idées, des valeurs et une créativité artistique canadiennes qui mette en valeur des divertissements faisant appel à des artistes canadiens et qui fournisse de l'information et de l'analyse concernant le Canada et l'étranger, considérés d'un point de vue canadien. »

La plus grande dépendance en Occident

Réunir les ressources pour présenter un « point de vue canadien » de haute qualité en information ou en affaires publiques exige des réseaux étendus, profondément enracinés

dans toutes les communautés à travers le pays. Cette notion de qualité, appliquée aux émissions de divertissement, aux documentaires ou aux émissions dramatiques est non seulement très coûteuse, mais requiert aussi une importante concentration de ressources. Dans les deux cas, information comme divertissement, rien ne serait possible avec un système de radiodiffusion éclaté, haché en menus morceaux placés sous la juridiction des provinces.

Le groupe de travail Sauvageau-Caplan avait déjà constaté en 1986 que seulement 2% de l'ensemble de la programmation de divertissement ou de fiction destinée aux téléspectateurs canadiens-anglais était d'origine véritablement canadienne (l'équivalent en pourcentage pour les téléspectateurs francophones était de 10%). Aucun autre pays en Occident n'est aussi dépendant d'un pays étranger dans le contenu de sa programmation. Il y a fort à parier que cette dépendance s'accroîtrait si le Canada devait provincialiser son système de radiodiffusion.

Les auditeurs francophones jouissent, dans une certaine mesure de ce que l'on peut appeler une autodéfense linguistique contre la domination américaine des ondes. Mais, malgré cela, les partisans d'un contrôle québécois d'un système de radiodiffusion ont tendance à minimiser le fait que les dépenses de Radio-Canada au Québec sont supérieures au total des dépenses affectées à la culture par le gouvernement de cette province.

Il n'existe pas non plus de barrière constitutionnelle empêchant le gouvernement du Québec d'accroître ses dépenses en matière de production télévisées. On peut cependant constater que, depuis un an, Québec a réduit de plus de 50% ses propres investissements et ses incitatifs fiscaux dans le domaine de la production cinématographique et télévisuelle.

Le Québec n'occupe même pas le champ qui lui est réservé

Dans une déclaration récente, Roger Frappier, le producteur de « Jésus de Montréal » et du « Déclin de l'Empire américain », affirmait : « Le gouvernement du Québec ne peut parler de rapatriement de la culture sans prendre en considération le fait qu'à l'heure actuelle, il a tous les moyens d'occuper une place qui n'occupe pas. »

Les radiodiffuseurs privés exercent un lobby considérable auprès du cabinet fédéral, afin qu'il ne cède pas à la décentralisation de sa juridiction sur la radiodiffusion, craignant avant tout la duplication dans la réglementation. Cependant, leur point de vue est bien moins important que la menace qui pèse sur l'intégrité du Canada face à la balkanisation du système de radiodiffusion. Parmi les Canadiens, ceux qui ont le plus à perdre sont évidemment les minorités de langues officielles pour lesquelles le gouvernement fédéral a une responsabilité spéciale et joue, en quelque sorte, le rôle de fiduciaire de leurs droits.

L'esprit peut bien engendrer l'idée de la nation, mais nous croyons comme André Malraux que ce qui donne à cette idée sa force vitale, c'est la mise en commun des idéaux. Renforcer cette communauté d'idéaux, voire de rêves communs, n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui au Canada et il faut reconnaître qu'un des principaux moyens pour ce faire réside dans notre réseau de radiodiffusion.

En attendant les prochaines propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral, souhaitons qu'Ottawa n'abandonne à aucun prix ses responsabilités en matière de radiodiffusion au profit des gouvernements provinciaux. L'avenir du Canada pourrait en dépendre.

Joe, dis-moi que je rêve !

La glorification des eunuques, un viol de la conscience

Ghislain Devroede

Professeur titulaire au Département de chirurgie du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

UN TEXTE provocateur (« Comment on fabrique des eunuques. L'éducation sexuelle à l'école, un viol », LE DEVOIR, 20 juillet 1991) m'a fait sortir de la douce torpeur des canicules de l'été. « Trop souvent, quand le réel contredit les idées », nous dit le philosophe Édgar Morin, « c'est le réel qui a tort ». Avant d'écrire son texte sans trop se soucier de ses projections, et sans démentir ce qui est Soi et ce qui est l'Autre, M. Jean-René Éthier aurait dû méditer sur cette remarque pleine de sagesse. La lecture de ce qu'il a « produit » n'a plus fait monter chez moi la nausée contre les faussetés d'une instruction tellement torrisée par la sexualité qu'elle a dû utiliser des « idées » en lieu d'« éducation ». J'ai quand même retrouvé la colère contre ceux qui sont tellement pleins de misère intérieure qu'ils veulent empêcher les autres de se sortir de la leur.

Monsieur Éthier résume l'enseignement du Christ à l'éloge de l'eunuque : eunuque induit par « nature » (l'Église catholique s'est toujours leurrée qu'elle en connaissait l'essence), par « malice » (bien sûr, et M. Éthier a raison d'incriminer l'« éducation »), ou par « idéalisme », en sacrifiant la sexualité sur l'autel de Dieu le Père... Pauvre Christ ! Que ne lui a-t-on pas dit depuis 2000 ans ! Mes premiers pas dans la vraie vie ont donc été de rejeter l'endoctrinement imposé par une hiérarchie de mâles « catholiques » se proclamant à la fois sexués et non-pratiquants.

Et pourtant, je crois profondément que les paroles du Christ méritent meilleur entendement, faute d'une écoute attentive. Je comprends aussi pourquoi on a dit que le péché capital de la foi, c'est d'anticiper sur l'expérience de Dieu : il devient une idée que tout un chacun peut accommoder à toutes les sauces, suivant ses besoins. Rien d'étonnant à ce que LE DEVOIR nous ait donc présenté l'auteur dans un ordre progressif d'incarnation : prêtre, critique littéraire et critique cinématographique. Voir faire les autres sur le petit écran est encore ce qui se rapproche le plus de la scène primitive chère à Freud.

D'où vient que M. Éthier soit si intimement convaincu que les parents soient les meilleurs éducateurs, surtout dans un domaine, la sexualité, où les mécontentes, les insatisfactions, le manque de respect, et surtout le manque d'amour, sont tellement prévalents ? Que de femmes se sont plaintes du traumatisme des premières menstruations auxquelles étaient rattachées des stigmates ! Que d'autres m'ont tenu un discours du genre : « J'avais quatre ans, et je savais que j'étais la mère de ma mère ! ». Que de gens se plaignent de devoir tenir leur conjoint à bout de bras, dans une dialectique de paternage et maternage ! Que de doubles vies ! Que d'absence totale de plaisir du corps ! Et on voudrait que ce soient des éducateurs parfaits ? Mais vous voulez rire, Monsieur Éthier ! Descillez-vous les yeux, comme disait le Christ... Les marchands sont toujours dans le temple. Le Christ, en 1991, ne serait plus crucifié mais le monde ne l'entendrait pas plus qu'il y a 2000 ans quand il essayait de tenir un discours sur l'amour !

Baiser n'est pas faire l'amour

M. Éthier n'a même pas pris la peine de se relire, tellement il était pris dans ses émotions. Je suis sûr que plus d'une lectrice, plus d'un lec-

teur sursautera en lisant que la Grèce classique a laissé germé des — et je cite — « déviations et aberrations cocasses — jusqu'à la mise à mort des bébés femelles » : cette folle association est aussi folle que le geste meurtrier de Marc Lépine, mais elle est plus perverse parce que noyée dans une mer de mots.

M. Éthier ne connaît pas la différence entre sexualité opératoire et sexualité relationnelle : baiser n'est pas faire l'amour, et un trou n'est pas un trou. Je comprends son ignorance. L'expérience, en effet, transcende, et de loin, la connaissance, et de la magie de la rencontre de deux êtres humains peut naître une croissance des deux partenaires, quand l'amour est présent.

C'est ce qui a fait dire par le Christ que tout homme est le premier-né de sa femme, et toute femme est la première-née de son mari. Mais, contrairement à ce que pense M. Éthier, la pénétration d'un vagin par un pénis n'est pas gage de couple. Il y a beaucoup de relations utilitaires où deux moitiés font un tout, et où l'amour est absent puisque personne n'est encore un tout. Monsieur Éthier, le monde est plein de violences et crie son manque d'amour : plus les parents sont pognés, plus les enfants sont utilisés. Plus ils devront aussi, comme le dit si bien Krishnamurti, retrouver, quand ils seront

Contre l'imposition de la vision catholique de la sexualité.

devenus adultes, leur vide intérieur à travers leurs relations — au puriel, condoms inclus. Même si le plastic de ceux-ci est encore un film qui fait barrière à la rencontre des âmes, en présence des corps sacrés.

Le meilleur gage de croissance des enfants n'est pas de servir de clones à leurs parents. Aucun parent n'est parfait, certains sont pervers et une minorité martyrise leurs enfants : les statistiques à ce sujet en font foi. Dès lors, si les enfants rencontrent d'autres visions de la vie s'ils écoutent d'autres voix à l'écoute de la vie, peut-être pourront-ils passer « entre » leurs différents éducateurs, créer leur propre vie et réaliser leur potentiel.

L'école a ses limites

Je ne suis en accord avec M. Éthier que sur un point. Réver que l'éducation sexuelle à l'école va faire ce que les parents ne font pas est une illusion. C'est la même que celle qui, dans notre société de consommation, fait amener certains enfants à l'hôpital avec un discours du style « je te l'ai emmenée(e) pour que tu le/la rapes ». Ce que l'éducation sexuelle fera à l'école. Mais surtout, il n'y a pas d'amour sans différence et imposer la vision catholique de la sexualité, c'est violer la conscience.

De toute façon, aucun enseignement au monde n'aura jamais le pouvoir sur l'enfant qu'ont les parents. Et tout éducateur, parents inclus, devra se défaire du pouvoir pour que l'enfant accède à l'autonomie. Le monde n'est pas parfait, et le chaînon manquant entre le singe et l'homme, c'est nous, encore au dernier jour de la création. Dès lors, la multiplication des influences est pour l'enfant un gage de la liberté, essentielle pour « tomber en amour ».

Le langage québécois est à cet égard extraordinaire de vérité : l'amour asexué qui est le seul qui reste aux eunuques a bien des chances d'être pure projection et utilisation des auteurs. Au contraire, « tomber en amour », n'est pas le fruit d'une instruction quelconque puisqu'il s'agit d'un état d'être. Et nous sommes des êtres sexués et incarnés.

Demeure-t-on aujourd'hui plus longtemps chez ses parents ?

Daniel Carignan

L'auteur est sociologue

POUR LA PLUPART d'entre nous, les noms de quelques jeunes que nous connaissons s'imposent presque instantanément à notre pensée à la lecture de cette question. Selon nos perceptions, ces jeunes, dont l'âge devrait les amener tout naturellement à vouloir quitter le domicile de leurs parents, ne veulent pas rompre le cordon ombilical qui les rattache à leur famille.

Ces exemples de jeunes, tirés de notre milieu familial ou de situations vécues par les membres de notre parenté ou par des amis, nous conduisent à répondre à cette question par l'affirmative.

À première vue, les données recueillies lors des trois derniers recensements nous donnent raison. Ainsi, au Québec, 138 520 jeunes de 25 ans ou plus demeurent encore à la maison de leurs parents en 1976. Ce

nombre grimpe à 146 995 en 1981 et à 179 050 en 1986. Cette population s'est donc accrue de 6,1% entre 1976 et 1981. Cette progression est encore plus élevée pour la période 1981-86 puisqu'elle se chiffre à 21,8%. Au total, pour la période 1976-1986, l'augmentation est de 29,3%.

Avec de telles constatations, et tenant compte du faible taux de natalité au Québec, on peut facilement croire que ce groupe de jeunes de 25 ans ou plus rassemble une proportion de plus en plus importante des enfants qui demeurent à la maison de leurs parents. Une fois de plus, les données du recensement nous donnent raison. Cependant, cette présence est loin d'être aussi importante que ce qu'on aurait pu penser de prime abord.

Ainsi, en 1976, 5,5% des jeunes qui demeurent à la maison de leurs parents avaient 25 ans ou plus. Ce pourcentage augmente à 8,0% en 1986, ce qui représente un écart de 2,5%. Ce

dernier résultat montre qu'on est encore loin d'une présence massive des jeunes dans leur milieu familial après l'âge de 24 ans.

De plus, un autre mouvement démographique vient relativiser l'analyse : le vieillissement de la population. Ce mouvement a nécessairement pour effet d'accroître la présence de la population de 25 ans ou plus. Dans un tel contexte, il n'est pas du tout surprenant que le nombre de jeunes de 25 ans ou plus demeurant à la maison de leurs parents augmente.

Ces observations nous conduisent tout naturellement à soulever la question suivante : l'augmentation du nombre de jeunes de 25 ans ou plus demeurant à la maison de leurs parents s'inscrit-elle dans le sillage d'un accroissement général de la population de 25 ans et plus ?

Pour y répondre, il faut comparer les niveaux d'accroissement des deux populations en présence, d'une

part, et préciser l'importance de la première population au sein de la deuxième population, d'autre part.

D'une part, on remarque que, pour la période 1976-1981, le niveau d'accroissement de la population de 25 ans ou plus est nettement plus élevé que celui des jeunes de 25 ans ou plus demeurant à la maison de leurs parents. Ils se chiffrent respectivement à 6,1% et à 10,5%. C'est la situation totalement inverse qui caractérise la période 1981-86. Ici, les jeunes de 25 ans ou plus demeurant à la maison de leurs parents enregistrent un niveau d'accroissement de 21,8%, tandis que celui de la population n'est que de 9,3%.

Au total, pour l'ensemble de cette période, soit de 1976 à 1986, le niveau d'accroissement de ces jeunes se chiffre à 29,3%. Il baisse à 20,8% pour la population de 25 ans ou plus, ce qui représente une différence de 8,5%.

D'autre part, lorsqu'on cherche à

préciser l'importance du groupe des 25 ans et plus demeurant à la maison de leurs parents par rapport à l'ensemble de la population des 25 ans et plus, on remarque que cette évolution des niveaux d'accroissement est très perceptible.

Ainsi, en 1976, les jeunes de 25 ans et plus demeurant à la maison de leurs parents représentaient 4,1% de la population québécoise de 25 ans et plus. Ce pourcentage baisse à 3,9% en 1981, mais il augmente à 4,3% en 1986. Ce dernier résultat est donc légèrement plus élevé que celui obtenu en 1976.

En bref, cette analyse tend à démontrer qu'il y a eu effectivement un accroissement de la proportion de jeunes demeurant chez leurs parents. Cette situation s'est concrétisée au cours de la période allant de 1981 à 1986. Les données du recensement de 1991, recueillies en juin dernier, nous permettront, lorsqu'elles seront disponibles, de voir si cette

tendance caractérise aussi la période 1986-1991. En attendant, on ne peut rien affirmer.

Par ailleurs, puisque la proportion de jeunes de 25 ans ou plus demeurant à la maison de leurs parents par rapport à la population du même âge n'a augmenté que très légèrement, cette présence des jeunes dans leur famille est donc loin d'être aussi accentuée que certains analystes de l'actualité le laissent croire. En diffusant cette vision de la réalité, on a malheureusement eu trop souvent tendance à mettre en veilles d'autres lieux où se retrouvent de plus en plus les jeunes en difficulté.

Parmi ces lieux, il y a l'itinérance. Il y a quelques années, lorsque j'ai fait une étude auprès des sans-abris de la ville de Hull, et indirectement auprès de ceux de la ville d'Ottawa, on a constaté que cette population rajouissait à un rythme étonnant. Ce constat a aussi été fait dans d'autres villes : Montréal, Québec, Toronto, Vancouver, etc.